

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 21 novembre 2024 / 19 jounada al oula 1446 - N° 3705 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



MÉTÉO	
Alger	21°
Oran	19°
Annaba	24°
Béjaïa	20°
Tamanrasset	27°
	16°
	15°
	12°
	13°
	17°

www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune préside la cérémonie de prestation de serment de la nouvelle Directrice exécutive du Secrétariat continental du MAEP

P. 24

ALGÉRIE - AFRIQUE

Attaf reçoit la Directrice générale du secrétariat continental du MAEP

P. 24

ALGÉRIE - JAPON

Réunion de coordination entre la DNRM et une délégation d'experts de la JICA

P. 24

T R A V A U X P U B L I C S

AUTOROUTE EST-OUEST

Le péage non inclus dans le programme du Gouvernement

La cellule d'information et de communication du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, a affirmé, mercredi dans un communiqué, que la déviation de la circulation de la voie actuelle de l'autoroute est-ouest vers les couloirs dédiés aux stations de péage de Mouzaïa (Blida) et de Khemis El Khechna (Boumerdès) "n'a aucun rapport avec le lancement de l'opération de péage sur cet axe routier", affirmant que ce type d'opération "n'est pas inclus dans le programme du Gouvernement". La déviation de la circulation "s'inscrit dans le cadre des travaux d'entretien périodique de l'autoroute est-ouest", précise la même source. P. 4



PORT D'ORAN

Plus de 8 millions de tonnes de marchandises traitées durant les neuf premiers mois de 2024

P. 6

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE

L'Algérie a réalisé "des acquis majeurs" en matière des droits de l'enfant (Meriem Chorfi)

P. 4

TIZI OUZOU

Les membres de l'APW à pied d'œuvre

Par Samy Amrane

P. 5

SANTÉ

**LE SOMMEIL DES ADOS
Un vrai casse-tête**

Pp 12-13

FOOTBALL

**LIGUE 1 MOBILIS CSC - USMA : AU STADE CHAHID HAMLAOUI À 20H
Les Sanafirs gagné pour prendre le pouvoir**

Par R. Yanis

P. 22



LAGHOUAT

La collecte des manuscrits familiaux du Sud thème d'une rencontre préparatoire

P. 16

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

ANP : reddition de 2 terroristes à Bordj Badji Mokhtar et arrestation de 6 éléments de soutien aux groupes terroristes

P. 2

TIZI-OUZOU**Sauvetage de trois personnes bloquées en bas d'une falaise à Boghni**

Trois personnes bloquées plusieurs heures en bas d'une falaise dans la région de Boghni, dans le sud-ouest de la wilaya de Tizi-Ouzou, ont été sauvées, au premières heures de mercredi, par les éléments de la Protection civile, rapporte un communiqué de la direction locale de ce corps institué.

Selon la même source, les trois individus, portés disparus mardi vers 16 h 40, s'étaient retrouvés bloqués en bas d'une falaise au lieu-dit Tabourt L'Aincer, réputé pour la beauté de ses paysages et son eau de source, très fréquenté par les randonneurs de Tizi-Ouzou et d'autres wilayas du pays.

L'opération de sauvetage a nécessité la mobilisation d'éléments du Groupe d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) et de l'unité de la Protection civile de Boghni, ainsi que d'un camion de secours et une ambulance. Les trois personnes descendues en bas de la falaise n'ont pas pu remonter en raison de la forte pente et l'absence d'équipements, a-t-on précisé.

Vers 2 h du matin, elles ont été remontées saines et sauves par les éléments de la Protection civile.

AIN TÉMOUCHENT**Perturbation de l'AEP dans plusieurs communes**

L'approvisionnement en eau potable est perturbée dans plusieurs communes de la wilaya d'Aïn Témouchent, en raison de travaux de maintenance, indique, mercredi, un communiqué de l'unité de wilaya de l'Algérienne des eaux (ADE).

La perturbation se poursuivra jusqu'à dimanche prochain, en raison de la baisse de la production quotidienne de la Station de dessalement de l'eau de mer (SDEM) de la plage "El Hilal", qui est passée de 200.000 à 180.000 mètres cubes en raison de travaux programmés, a fait savoir le communiqué de l'ADE.

Les communes des daïras de Béni Saf, Aïn Kihel et Aïn Témouchent sont concernées par cette perturbation de l'AEP, a précisé la même source.

L'approvisionnement en eau potable de ces collectivités sera rétabli, dès la fin des travaux de maintenance par la société chargée de la gestion de la SDEM de la plage "El Hilal", a-t-on ajouté.

PROTECTION CIVILE**Annaba : la Protection civile effectue une manœuvre simulant des interventions de secours suite à des inondations**

Les services de la Protection civile à Annaba ont effectué mardi une manœuvre simulant des interventions de secours suite à des inondations sous la supervision du wali, Abdellkader Djellaoui, et avec la participation des parties concernées par l'intervention, apprend-on auprès du chargé de la communication à la direction de wilaya de ce corps, le lieutenant Bilal Ibadoune. La même source a déclaré à l'APS que la manœuvre qui a donné lieu à la constitution d'un centre de commandement opérationnel au parking du complexe sportif 19 mai 1956 a simulé des interventions pour le secours à 240 familles encerclées par les flots dans des localités proches des lits des cours d'eau à Annaba, El Bouni et Sidi Amar.

L'opération a requis la mobilisation des moyens d'intervention logistiques et humaines et l'enclenchement du plan d'organisation des secours impliquant les instances concernées par les 14 critères définis par ce plan (Protection civile, Armée nationale populaire, Sûreté de wilaya et les secteurs des ressources en eau, de la santé, des transports, des travaux publics, notamment), a-t-on indiqué.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ**Plus de 28.000 comprimés psychotropes saisis et 6 individus arrêtés à Oum El Bouaghi (GN)**

Le groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Oum El Bouaghi, a procédé, dans deux opérations distinctes, à la saisie d'une quantité considérable de comprimés psychotropes (28.050 comprimés) et à l'arrestation de 6 individus, indique mercredi un communiqué des mêmes services. "La première opération exécutée sur la RN10 reliant les villes de Lazreg et Meskiana, s'est soldée par la saisie de 24.600 comprimés psychotropes du type "prégabalin 300 mg" et l'arrestation de deux individus", précise le communiqué.

"La seconde opération a été menée au niveau du chemin de wilaya "CW 05" reliant les villes d'Oum El Bouaghi et Ain Babouche, se soldant par la saisie de 3.450 comprimés psychotropes du type "prégabalin" minutieusement dissimulés sous le tableau de bord d'un véhicule et l'arrestation du conducteur et de ses accompagnateurs." Les mis en cause seront présentés devant les juridictions compétentes, conclut le communiqué.

SEAL**Perturbation dans la distribution d'eau à Alger et Tipasa en raison de travaux de maintenance**

Une perturbation dans la distribution d'eau potable est enregistrée de mercredi à vendredi dans plusieurs communes d'Alger et de Tipasa en raison de travaux de maintenance périodiques au niveau de la Station de dessalement d'eau de mer (SDEM) de Fouka, a indiqué un communiqué de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAL). Cette perturbation, due à des travaux de maintenance programmés par la société "Miah Tipasa", en charge de la SDEM de Fouka, concerne 17 communes des wilayas de Tipasa et d'Alger, selon la même source.

A Tipasa, la distribution d'eau potable sera perturbée dans les localités de Koféa, Douaouda, Fouka, Hattabha, Chaïbia, et Bou Ismail, outre les communes d'Aïn Tagourait, Bouharoun, Khémisti et Sidi Rached.

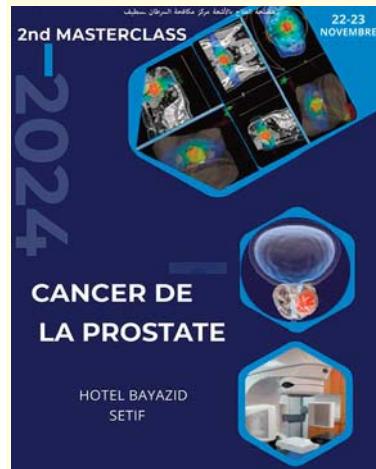
Dans la wilaya d'Alger, les communes concernées sont la ville nouvelle de Sidi Abdallah, Staoueli, Aïn Benian, Chéraga (notamment les cités 602 logements, les Dunes et Bouchaoui El Bahri), outre El-Maâlma, Zeralda, Souidania (quartier Beloua) et Hammamet.

La SEAL a assuré que le programme de distribution d'eau sera rétabli progressivement dès la fin des travaux et la reprise de l'activité à la SDEM de Fouka à partir de vendredi prochain.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION**2 morts et 154 blessés en 24 heures (Protection civile)**

Deux (2) personnes sont décédées et 154 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 24 heures à travers le pays, indique mercredi un communiqué de la Protection civile.

Par ailleurs, les équipes de la Protection civile sont intervenues pour prodiguer des soins de première urgence à 5 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant d'appareils de chauffage à l'intérieur de leurs domiciles respectifs dans les wilayas de Jijel et Médéa, ajoute la même source. En outre, les éléments de la Protection civile, spécialisés dans le sauvetage en milieu périlleux, ont porté secours à 3 personnes coincées dans un ravin à Boghni, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, note le communiqué.

SÉTIF**Compagne de sensibilisation du Cancer de la prostate**

Sous le signe de l'évolution technologique de la radiothérapie en Algérie et des associations radiothérapie-traitement médicamenteux qu'a été marqué le congrès international d'oncologie radiothérapie, qui se tient du 22 au 23 novembre à l'hôtel Bayazid, à Sétif, organisé à l'initiative de l'Algérien society for radiation oncology avec le service d'oncologie-radiothérapie du CLCC de Sétif. **F Yanis**

MILA**Remise de 148 autorisations exceptionnelles d'exercer l'activité de transport de voyageurs par bus et taxis depuis 2022**

Les services de la Direction des transports de la wilaya de Mila ont remis 148 autorisations exceptionnelles d'exercer l'activité de transport de voyageurs par bus et taxis depuis le mois de février 2022 au mois d'octobre 2024, apprend-on mardi auprès du Directeur local du secteur Farid Karoune.

Ces autorisations ont été accordées à des transporteurs nouveaux après coordination avec les services de la wilaya et le ministère des Transports sur la base de l'instruction ministérielle n° 157 du 19 février 2022 relative à l'assainissement et la redistribution des lignes de transport, a précisé M. Karoune.

Depuis le début de la mise en œuvre de cette instruction, 87 autorisations exceptionnelles d'exercer l'activité de transport par taxis en milieu urbain et suburbain dans nombre de communes de la wilaya et 61 autres de transport par bus tout type de lignes ont été remises, selon la même source.

Les services des transports poursuivent le travail d'assainissement des listes des transporteurs pour remplacer ceux qui ont arrêté cette activité par d'autres conformément à cette instruction, notamment dans les communes confrontées à un manque en ce service, a assuré le même responsable.

Lancement des travaux de réalisation de neuf établissements scolaires (direction)

Des travaux de réalisation de neuf (9) nouveaux établissements scolaires ont été lancés dans la wilaya de Mila, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction locale de l'Education. Ces projets ont été lancés par la direction locale des Équipements publics et concernent cinq (5) groupes scolaires, deux (2) dans la commune de Mila et trois (3) dans les communes de Sidi Merouane, Chelghoum-Laïd et Ouled Khelouf, a indiqué le chef du service de la programmation et du suivi de la direction de l'Education, Mohamed Baouche, à l'APS.

GOUVERNEMENT

MM. Hidaoui et Sadi prennent leurs fonctions respectives de ministre de la Jeunesse et de ministre des Sports

MM. Mustapha Hidaoui et Walid Sadi ont pris, mardi à Alger, leurs fonctions respectives de ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la Jeunesse, et de ministre des Sports, en remplacement du ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Abderrahmane Hamad, suite au remaniement du Gouvernement opéré lundi par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Lors de la cérémonie de passation de pouvoirs, M. Hidaoui a adressé ses remerciements au président de la République pour sa nomination à la tête de ce secteur qu'il "connaît bien", a-t-il dit, ajoutant que ce portefeuille dédié exclusivement à la jeunesse "réfleit l'intérêt porté à l'encaissement et à l'accompagnement des jeunes algériens, conformément à l'orientation stratégique de l'Etat algérien".

Après avoir remercié son prédécesseur, M. Hamad, et les cadres du secteur pour tous leurs efforts, M. Hidaoui a indiqué qu'"un travail important nous attend dans un avenir proche, d'autant que les recommandations et orientations du président de la République en



la matière sont claires", rappelant l'importance accordée à la Jeunesse dans le programme de développement ambitieux dont les contours ont été définis par le président de la République.

M. Walid Sadi a, lui aussi, adressé ses remerciements au président de la République pour la confiance placée en sa personne pour occuper le poste de ministre des Sports, s'engageant à ne négliger aucun effort pour "consolider les acquis du secteur des Sports avec le

concours de son élite et de ses compétences, sans exclusive aucune".

Après avoir remercié M. Hamad pour tous les efforts consentis à la tête du ministère, M. Sadi a appelé les cadres et travailleurs du secteur à relever les défis en contribuant à atteindre des résultats à même de faire honneur au sport algérien.

De son côté, M. Hamad a souhaité aux deux ministres plein succès dans leurs nouvelles fonctions.

M. Sifi Ghrieb prend ses fonctions de ministre de l'Industrie

l'industrie locale et de valoriser le produit national".

Le ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie, chargé de la Production pharmaceutique a, pour sa part, exprimé ses remerciements au président de la République pour la confiance placée en lui, mettant en avant son engagement à "développer ce secteur afin de réduire la facture d'importation des médicaments, de réaliser l'autosuffisance et d'ériger l'Algérie en pôle de production pharmaceutique".

Dans son intervention, M. Aoun a exprimé ses vœux de réussite à son successeur.

Le nouveau ministre de l'Industrie est titulaire d'un doctorat en chimie physique des matériaux obtenu à l'Université "Badji Mokhtar" d'Annaba.

Il a occupé le poste de PDG de plusieurs complexes industriels et de sociétés nationales, à l'instar de "Sider" et "Imetal", ainsi que celui de PDG de l'Université industrielle relevant du ministère de l'Industrie. Quant à Fouad Hadji, il est vétérinaire diplômé de l'université d'Annaba et titulaire d'un Master en management, marketing et administration de l'Ecole nationale d'administration (ENA).

Il a occupé plusieurs postes au sein de sociétés nationales et internationales spécialisées dans l'industrie pharmaceutique.

Il compte à son actif plusieurs ouvrages dans le domaine de l'innovation et de la fabrication de médicaments.



M. Sifi Ghrieb a pris, mardi à Alger, ses fonctions de ministre de l'Industrie, en remplacement de l'ex-ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, lors d'une cérémonie durant laquelle M. Fouad Hadji a pris également ses fonctions de ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie, chargé de la Production pharmaceutique, suite au remaniement du Gouvernement opéré, lundi, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Lors de la cérémonie de prise de fonctions, M. Sifi Ghrieb a adressé ses remerciements au président de la République pour la confiance placée en sa personne, en le nommant à "ce poste aux lourdes responsabilités", appelant les cadres du secteur à se mobiliser et à relever le défi pour "une industrie développée et moderne".

Le ministre a également souligné l'importance du secteur et la nécessité de concentrer les efforts autour d'une "nouvelle stratégie axée sur les compétences algériennes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, l'objectif étant de relancer

la régulation du marché".

M. Zitouni a également félicité le nouveau ministre, lui souhaitant plein succès dans ses nouvelles fonctions en tant que ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, tout en rappelant "les progrès déjà réalisés dans ce domaine sous les instructions du Président de la République".

De son côté, M. Boukhari a remercié le président de la République pour la confiance placée en lui en le nommant à ce poste, mettant en avant son engagement à œuvrer en étroite collaboration avec le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, marquant ainsi une séparation des portefeuilles du commerce extérieur et intérieur.

La cérémonie de passation de pouvoirs s'est déroulée au siège du ministère, en présence de cadres et de représentants des institutions sous tutelle.

Dans une déclaration à cette occasion, M. Zitouni a exprimé ses remerciements au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour le renouvellement de sa confiance, saluant "ses efforts constants pour préserver le pouvoir d'achat des citoyens à travers la restructuration du marché national, en phase avec les transformations écono-



iques et sociales". Il a souligné que cette réorganisation reflète les engagements électoraux du Président de la République, illustrés par la création d'un ministère dédié au commerce intérieur et à la régulation du marché.

M. Zitouni a également félicité le nouveau ministre, lui souhaitant plein succès dans ses nouvelles fonctions en tant que ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, tout en rappelant "les progrès déjà réalisés dans ce domaine sous les instructions du Président de la République".

Il a insisté sur l'importance de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une feuille de route visant à diversifier l'économie nationale, à réduire la dépendance aux hydrocarbures et à maintenir les équilibres financiers du pays.

Avant sa nomination, M. Boukhari occu-

peait le poste de Conseiller du président de la République chargé des finances, des banques, du budget, des réserves de change, des marchés publics et des règlements internationaux.

Né en 1973 à Alger, M. Boukhari est

professeur universitaire et expert agréé

à l'ensemble des travailleurs du secteur.

Il a également souligné "la nécessité pour le secteur de s'adapter au processus de développement et d'investissement, et à la dynamique active sur les plans social et économique". Il a exhorté les responsables du secteur à "s'intéresser à l'élément humain, en améliorant le niveau de formation, à poursuivre les efforts de numérisation du secteur et d'éradication de la bureaucratie, tout en assurant un bon accueil aux citoyens". De son côté, M. Tabi a exprimé au nouveau ministre ses vœux de "succès et de réussite dans ses nouvelles fonctions". Il a également réitéré "ses remerciements au président de la République pour lui avoir confié la gestion de ce secteur important et sensible, durant plus de trois ans, dans des conditions difficiles, pleines d'enjeux et de défis".

Mme Krikou prend ses fonctions de ministre des Relations avec le Parlement

Mme Kaouter Krikou a pris, mardi, ses fonctions de ministre des Relations avec le Parlement, en remplacement de Mme Basma Azouar, suite au remaniement du Gouvernement opéré lundi par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Lors de la cérémonie de passation de pouvoirs, Mme Krikou a exprimé sa gratitude et ses remerciements pour la confiance placée par le président de la République en sa personne, affirmant être "pleinement consciente de l'importante responsabilité qui lui a été confiée, à savoir assurer la complémentarité entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif au service de l'intérêt supérieur du pays". La ministre s'est engagée à travailler avec les cadres du ministère, annonçant "l'ouverture de chantiers et de dossiers à même de renforcer la relations complémentaire entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif". A cette occasion, Mme Krikou a salué les efforts consentis par sa prédecesseur, Mme Basma Azouar, et l'ensemble des cadres du ministère.

M. Lotfi Boudjemaï prend ses fonctions à la tête du ministère de la Justice

M. Lotfi Boudjemaï a pris ses fonctions, mardi à Alger, en tant que ministre de la Justice, garde des Sceaux, en remplacement de M. Abderrahid Tabi, suite au remaniement du Gouvernement opéré, lundi, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Dans une allocution lors de la passation de pouvoirs, M. Boudjemaï a fait part de sa gratitude au président de la République, président du Conseil supérieur de la magistrature, pour "la confiance précieuse" placée en lui, en investissant de cette responsabilité, avec tout ce qu'elle implique comme charges et comme objectifs à concrétiser en cette étape cruciale que vit notre pays, dans laquelle le secteur de la justice se présente comme l'un des fondements de l'édification de l'Algérie nouvelle et la réalisation des aspirations des citoyens".

Le ministre a en outre mis l'accent sur la nécessité de consentir davantage d'efforts pour promouvoir le secteur de la justice dans toute sa composante et veiller au respect de la loi et des règles éthiques de la profession, appelant les travailleurs du secteur à poursuivre le travail avec persévérance, en adéquation avec le développement des services. M. Boudjemaï a rappelé que le président de la République, président du Conseil supérieur de la magistrature "attache une extrême importance à la réforme et au développement du secteur de la justice, à la consécration des mécanismes de numérisation avec de meilleurs services, et un intérêt particulier à l'ensemble des travailleurs du secteur". Il a en outre souligné "la nécessité pour le secteur de s'adapter au processus de développement et d'investissement, et à la dynamique active sur les plans social et économique". Il a exhorté les responsables du secteur à "s'intéresser à l'élément humain, en améliorant le niveau de formation, à poursuivre les efforts de numérisation du secteur et d'éradication de la bureaucratie, tout en assurant un bon accueil aux citoyens". De son côté, M. Tabi a exprimé au nouveau ministre ses vœux de "succès et de réussite dans ses nouvelles fonctions". Il a également réitéré "ses remerciements au président de la République pour lui avoir confié la gestion de ce secteur important et sensible, durant plus de trois ans, dans des conditions difficiles, pleines d'enjeux et de défis".

COUR CONSTITUTIONNELLE

4^e atelier de formation au profit des avocats stagiaires sur l'exception d'inconstitutionnalité

La Cour constitutionnelle organise, mercredi, le 4^e atelier de formation au profit des avocats stagiaires au niveau de l'ordre des avocats pour la région de Constantine, et ce dans le cadre de la 1^{re} édition du Concours national de la meilleure plaidoirie sur l'exception d'inconstitutionnalité, indique un communiqué de cette instance.

"Dans le cadre de la 1^{re} édition du Concours national de la meilleure plaidoirie sur l'exception d'inconstitutionnalité, organisée par la Cour constitutionnelle, et le Programme des Nations unies pour le développement en Algérie (PNUD), au profit des avocats stagiaires au niveau de l'ordre des avocats pour les régions d'Alger, Constantine, Oran, Mascara, Médéa et Ouargla, et les Cours de Justice y relevant, sous la supervision du président de la Cour constitutionnelle, M.

Omar Belhadj, la Cour constitutionnelle organise, en collaboration avec le PNUD, une série d'ateliers pratiques au profit des avocats stagiaires sur l'exception d'inconstitutionnalité", précise le communiqué.

Les ateliers de formation visent "à permettre aux jeunes avocats stagiaires de maîtriser les principaux concepts sur l'exception d'inconstitutionnalité, à les sensibiliser au rôle crucial de l'avocat dans la rédaction de la requête en exception d'inconstitutionnalité, qui exige des qualifications juridiques avancées et à leur assurer une formation sur les techniques de rédaction de requêtes en exception d'inconstitutionnalité et de plaidoyer devant la Cour constitutionnelle".

Dans ce cadre, "et après les trois ateliers de formation au profit des avocats stagiaires, encadrés par des membres de la Cour constitutionnelle au niveau de la Cour de justice de Djelfa relevant de l'ordre des avocats pour la région de Médéa, ainsi que de ceux de Mascara et d'Oran, des membres de la Cour constitutionnelle supervisent, le 20 novembre 2024, le 4^e atelier de formation au profit des avocats stagiaires au niveau de l'ordre des avocats pour la région de Constantine", conclut la même source.

UNIVERSITÉ Constantine: signature d'une convention de partenariat entre l'université Salah Boubnider et le Centre de recherche en sciences pharmaceutiques

Une convention de partenariat a été signée entre l'université Salah Boubnider (Constantine 3) et le Centre de Recherche en Sciences Pharmaceutiques (CRSP), a indiqué mercredi, le recteur de l'université Constantine 3.

La convention qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'élargissement du réseau relationnel de l'université pour un meilleur rendement académique et technologique, devra permettre l'encouragement de la formation et de la recherche dans le domaine pharmaceutique considéré comme un créneau « stratégique » dans le processus du développement économique national, a souligné M. Chabaane Baïthie.

Rappelant la réputation de Constantine considérée comme un pôle national de l'industrie pharmaceutique, le même responsable a mis l'accent sur l'importance de cette convention de coopération dans la promotion de ce domaine au service de l'économie nationale.

Il a indiqué que cette convention permettra d'accompagner sur le terrain les efforts d'enseignement et de recherche dans ce domaine en organisant des stages pratiques au profit des étudiants concernés.

Le Centre de recherche en sciences pharmaceutiques (CRSP) de Constantine est implanté à la circonscription administrative Ali Mendjeli.

TRAVAUX PUBLICS

Autoroute est-ouest : le péage non inclus dans le programme du Gouvernement (ministère des Travaux publics)

La cellule d'information et de communication du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, a affirmé, mercredi dans un communiqué, que la déviation de la circulation de la voie actuelle de l'autoroute est-ouest vers les couloirs dédiés aux stations de péage de Mouzaïa (Blida) et de Khemis El Khechna (Boumerdès) "n'a aucun rapport avec le lancement de l'opération de péage sur cet axe routier", affirmant que ce type d'opération "n'est pas inclus dans le programme du Gouvernement".

La déviation de la circulation s'inscrit dans le cadre des travaux d'entretien périodique de l'autoroute est-ouest", précise la même source.

"Suite à la publication d'un communiqué par la cellule d'information et de communication de l'Algérienne des Autoroutes (ADA), placée sous la tutelle du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, concernant un programme de déviation de la circulation de la voie actuelle de l'autoroute est-ouest vers les couloirs dédiés aux stations de péage de Mouzaïa (Blida) et de Khemis El



Khemis El Khechna (Boumerdès), nous vous informons que cette opération s'inscrit dans le cadre des travaux de maintenance

periodique de l'autoroute est-ouest, et n'a aucun rapport avec le lancement d'une quelconque opération de péage sur l'autoroute est-ouest, laquelle n'est pas incluse dans le programme du Gouvernement", lit-on dans le communiqué.

Le ministère a indiqué que "la priorité absolue du secteur demeure la garantie des conditions favorables pour la sécurité routière des usagers de l'autoroute est-ouest, à travers la programmation d'opérations d'entretien visant à préserver la pérennité de ses infrastructures".

PÊCHE

L'importance de faire émerger de nouvelles filières de valorisation des déchets portuaires soulignée

L'importance de faire émerger de nouvelles filières de valorisation des déchets portuaires a été soulignée, mercredi à Alger, lors d'une journée d'étude sur les déchets portuaires, organisée dans le cadre des activités du 8^e Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets (REVADE), tenu au Palais des expositions Pins maritimes.

Intervenant à l'occasion, la cheffe de département prévention à l'Agence nationale des déchets (AND), Sabrine Beggan, a indiqué que l'adoption du tri sélectif dans les ports, associé à un travail de sensibilisation, ciblant tous les intervenants dans ces lieux (pêcheurs, restaurateurs, associations) sont en mesure de créer des "opportunités de valorisation des déchets générés depuis ces lieux et faire émerger des filières de valorisation de ces déchets".

"Les ports constituent une interface entre le milieu terrestre et celui marin", a-t-elle soutenu, soulignant l'importance de maîtriser la gestion des déchets dans les ports pour protéger la biodiversité marine. L'AND, en coordination avec le Programme Economie bleue, Pêche et Aquaculture, est

Aquaculture et dans le cadre de la coopération avec l'Union européenne (UE) a mené une étude de caractérisation et d'évaluation du potentiel de valorisation des déchets générés au niveau des ports de pêche en Algérie.

De son côté, l'expertise entrepreneuriale des start-up, auprès du programme Economie bleue Pêche et Aquaculture, Warda Tahraoui, a mis en avant l'importance de cette étude dans "l'identification des solutions innovantes dans la gestion et la valorisation de déchets des ports".

Cette étude, lancée en novembre 2023 a ciblé six ports, dont trois ports de pêche et trois ports mixtes (pêche et commerce) qui sont Ghazaouet (Tlemcen), Bouzedjai (Aïn Témouchent), le port de Mostaganem, celui de Bouharou à Tipaza, Zemmouri dans la wilaya de Boumerdès, et le port d'Annaba, et a été parachevée en novembre courant.

L'étude a révélé que 10% des déchets portuaires proviennent des engins de pêche, alors que les déchets organiques constituent 60% des volumes de déchets.

Le plastique vient en deuxième position représentant entre 20 et 30% des déchets.

chets, alors que d'autres déchets ont été identifiés tels que le papiers, les métaux, les textiles, les pneus. Depuis les filets de pêcheurs, l'étude a relevé que 86% des déchets collectés sont des bouteilles en plastique, 3,3% sont des métaux, 3,6% du bois, 2,2% des papiers et cartons, 2% du textile, 0,7% du caoutchouc et 0,5% du verre.

De plus, 90% du plastique sont à usage unique, dont 50% sont des sacs en plastique, 46% des bouteilles et 4% des emballages alimentaires.

Concernant les déchets à fort potentiel de valorisation, l'étude a démontré que le bois constitue un fort potentiel, suivi par le plastique et puis les huiles usagées, les matières organiques, le papier-carton, les pneus et les métaux.

L'étude a rappelé, par ailleurs, les chiffres clés du Secteur, en se basant sur les données du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques et de l'Office national des statistiques (ONS), selon lesquelles la population marine (emplois directs et indirects générés dans le secteur) a atteint 130.315 professionnels, en 2020, activant dans 46 ports de pêche et plus de 60 sites d'échouage.

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE

L'Algérie a réalisé "des acquis majeurs" en matière des droits de l'enfant (Meriem Chorfi)

La Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Chorfi, a affirmé, mercredi à Alger, que l'Algérie avait réalisé des "acquis majeurs" en matière des droits de l'enfant.

Mme Chorfi s'exprimait lors d'une rencontre organisée à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance, célébrée le 20 novembre de chaque année et placée cette année sous le slogan: "écouter l'avenir".

Dans une allocution prononcée lors d'un atelier de présentation et de discussion des axes stratégiques du Plan d'action national sur l'enfance 2025-2030, Mme Chorfi a affirmé que l'Algérie "a réalisé

que l'Algérie "faisait partie des premiers pays à avoir ratifié cette convention".

La Déléguée nationale à la protection de l'enfance a fait savoir à cet égard, que "la Constitution algérienne, sous l'initiative du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, consacre le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant", affirmant que l'Organisation qu'elle dirige "œuvre à associer les enfants à toutes les questions qui les concernent afin de recueillir leurs avis et préoccupations".

S'agissant de l'atelier de travail, qui se déroule sur 2 jours, Mme Chorfi a précisé qu'il vise à présenter et discuter les axes stratégiques du Plan national d'action sur l'enfance 2025-2030.

Ce Plan résulte d'une année de travail laborieux mené par la Commission nationale chargée de son élaboration.

L'atelier se tient en présence de l'expertise internatio-

nale algérienne Mme Faiza Benhadid, ainsi que de plusieurs enfants, ambassadeurs de l'enfance algérienne, qui exprimeront leurs préoccupations et leurs points de vue.

Une fois finalisé, ce plan sera soumis à l'Organisation nationale de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE).

De son côté, la présidente du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Mme Rabéa Kharfi, a salué la "coopération commune et fructueuse" entre son institution et l'ONPPE

pour la concrétisation du Plan national d'action sur l'enfance à travers un "suivi technique continu et l'expertise nécessaire pour les différentes activités relevant de ce plan". Ce Plan constitue "un acquis précieux pour l'enfance et sera un point de départ pour de nouvelles pratiques professionnelles visant à évaluer les réalisations et à identifier les améliorations nécessaires",

précise Mme Kharfi. Pour sa part, l'expertise internationale, Mme Benhadid, a expliqué que l'atelier permettra "d'analyser la situation des enfants en Algérie et de mettre en place un cadre stratégique qui identifiera les problèmes, les priorités et les principaux résultats à atteindre dans le cadre de ce Plan national".

De son côté, la représentante de l'UNICEF en Algérie, Mme Katarina Johansson, a affirmé que la Journée mondiale de l'enfance "devrait être un jour de joie et de célébration".

Cependant, "les violations des droits des enfants dans le monde mettent en péril leur avenir", a-t-elle déploré.

Elle a rappelé que depuis octobre 2023, plus de 40.000 Palestiniens ont été tués à Ghaza, dont 70% sont des enfants, ajoutant que "la vérité amère est que les droits de l'enfant ont été complètement bafoués".

APS

TIZI OUZOU

Les membres de l'APW à pied d'œuvre

Les membres de l'Assemblée populaire de wilaya de Tizi Ouzou sont, ces dernières semaines, à pied d'œuvre eu égard aux multiples actions qu'ils entreprennent à travers les quatre coins de la wilaya. Aujourd'hui, le bureau permanent effectuera une sortie vers la station de dessalement d'eau de mer en réalisation dans la commune d'Iflissen, daïra de Tizgirt, à une cinquantaine de kilomètres au nord-est de Tizi Ouzou.

Samy Amrane

Il s'agit de l'un des grands projets structurants, dont a bénéficié la région.

Il a même fait l'objet de discussion au sein de la réunion du Conseil des ministres où le président de la République avait insisté sur l'urgence de l'entame des travaux de cette installation d'eau de mer d'un capacité de 60.000 m³ par jour va, à sa livraison, mettre fin aux pénuries d'eau qui vivent les habitants du plan nord de la wilaya de Tizi Ouzou. Donc, lors de son déplacement sur le site, aujourd'hui, les membres du bureau permanent de l'APW vont s'enquérir de l'état d'avancement du chantier.

Le même jour, la délégation de l'Assemblée de wilaya se dirigea également au chantier du nouveau CHU de Tizi Ouzou qui, lui aussi, a été dégagé par le président de la République.

C'est une infrastructure d'envergure pour la wilaya puisqu'elle sera dotée des moyens en mesure de faire face à l'hospitalisation de 600 patients.

avec la mise en service de ce deuxième CHU de Tizi Ouzou, la population sera grandement soulagée surtout que ce nouvel établissement de santé sera implanté à la sortie de la ville, près de l'autoroute, ce qui lui évitera les embouteillages que connaît l'ancien CHU situé au centre ville. D'ailleurs, lors des



urgences, les chauffeurs d'ambulances trouvent d'énormes difficultés pour acheminer les malades.

La ville est toujours saturée avec la circulation, notamment sur le boulevard Abane Ramdane et la rue Lamali, celle qui mène l'hôpital et le stade de ter novembre. Toujours dans le secteur de la santé, le responsable de la commission chargée à cet effet au sein de l'APW, Hachemi Radjef, s'est rendu, cette semaine, pour une visite d'inspection, à la polyclinique d'Aït Oumalou, dans la daïra de Tizi Rached. «Lors de notre rencontre avec les membres de la commission santé, le P/APC, le chef de daïra, le directeur de l'EPSI et le représentant du directeur de la santé, a une état des lieux de la situation de cette structure sanitaire a été fait.

Après débat large et fructueux, la DSP s'est engagé à prendre en charge une fiche technique pour finaliser les tra-

vaux de réhabilitation. Concernant son ouverture, en H24, et de l'aménagement d'une UDS, une réunion de toutes les parties concernées sera programmée par l'APW pour établir une feuille de route commune à même de permettre le fonctionnement de cette polyclinique en H24 et de l'aménagement d'une UDS » souligne Mr Radjef. Par ailleurs, notons que samedi dernier, le président de l'APW, Mohamed Klaléche, accompagné des élus locaux et des parlementaires, a procédé à l'inauguration d'une extension de l'établissement Marena Soccer, qui consiste en une salle de Gym professionnelle, à Tamda.

L'établissement Marena Soccer qui fonctionne sous la houlette de son directeur général et propriétaire, Hakim Madjene, est mis en service en 2019. Il a, depuis, formé plusieurs sportifs, notamment dans la discipline football ouverte pour

la formation de jeunes talents.

Il faut souligner, sur un autre plan, que l'APW encourage les initiatives locales à travers plusieurs communes de la wilaya de Tizi Ouzou comme l'organisation des fêtes et festivals dans la région.

«Plusieurs activités, soutenues par l'APW, sont organisées dans les différentes localités de la wilaya de Tizi Ouzou», a déclaré Yazid Belkalem, hier, à l'ouverture du Salon de l'apiculture et des petits élevages qu'a organisé l'APC à la salle Said Tazrout de Tizi Ouzou. Il faut rappeler que l'APW accompagne, entre autres, la fête du bijou d'Aïth Yenni, le festival du miel de Bouzeguene, la fête de la figue de Lemseala, à Illoula Oumala ainsi plusieurs activités culturelles et économiques.

Cela, sans parler du grand concours du village le plus propre qui a provoqué un impact extraordinaire dans la wilaya de Tizi Ouzou. Même le ministre de l'intérieur, des collectivités locales et de la ville, Brahim Merad, a parlé de cette initiative lors de la cérémonie d'inauguration du nouveau wali.

Il a fait aussi référence à la réhabilitation de Tajmaït qui relance l'action d'intérêt général dans les villes.

L'APW de Tizi Ouzou accompagne ainsi plusieurs initiatives des comités de villages et des différentes associations œuvrant dans l'intérêt commun.

Dix-neuf (19) occupants d'immeubles précaires à Oran, ont été relogés, dans des logements décents situés dans la commune de Bir El-Djir, a-t-on appris des services de la wilaya. La même source a indiqué que, conformément aux instructions du wali d'Oran, Saïd Sayoud, une opération de relogement de 19 familles résidant dans des immeubles anciens au quartier «Fellaouen» (ex El-Barki) dans le chef-lieu de la wilaya, a été entamée ce samedi.

Ces familles ont été relogées dans le site de 1.201 logements publics locatifs (LPL) au quartier «Pépinière» dans la commune de Bir El-Djir, a-t-on fait savoir de même source. Les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés pour cette opération, initiée en présence des autorités locales, dans le cadre du relogement des familles occupant des immeubles construits en préfabriqué, a-t-on indiqué. Les immeubles à structure métallique seront démolis à la suite de cette opération de relogement, la deuxième après celle réalisée à la fin du mois d'octobre dernier, rappelle-t-on. La première opération avait concerné 20 familles résidant dans des immeubles vétustes implantés dans le quartier «El Othmania» relevant de la délégation communale éponyme, à Oran-Ville, qui avaient bénéficié de logements décents au niveau du même site (1.201 LPL) et du même quartier «Pépinière», souligne-t-on.

Finalisation de l'immersion du récif artificiel de Bousfer

L'immersion de quarante blocs constituant la deuxième partie du récif artificiel de la baie de Bousfer à l'ouest d'Oran, a été finalisée avec succès, a indiqué le directeur de la pêche et des ressources halieutiques, Menaoar Maghni Sandid. Erigée sur une superficie de 500 mètres carrés, l'immersion de ce récif a débuté en mars 2023. La deuxième phase a été réalisée jeudi dernier, grâce à la mobilisation d'importants moyens sur terre et en mer pour transporter et immerger les 40 blocs de béton (1 mètre X 1m), a précisé le même responsable. Ce projet écologique marin est le fruit d'une collaboration entre le ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques, l'association écologique marine Barbarous, l'université d'Oran et l'Agence de coopération internationale japonaise «JICA», a-t-on rappelé de même source.

L'immersion du récif a eu lieu en présence de représentants du ministère de tutelle et de l'agence «JICA», qui ont eu droit, à cette occasion, à la projection d'une vidéo reproduisant les résultats observés sur la première partie du récif, immergé en 2023, qui constitue, désormais, un foyer pour des dizaines d'espèces végétales et animales, a-t-on fait savoir.

OULED DJELLAL

Plus de 300 exploitations agricoles raccordées au réseau électrique depuis début 2023

Pas moins de 313 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau électrique dans la wilaya d'Ouled Djellal depuis 2023, dans le cadre des efforts visant à promouvoir l'activité agricole dans la région, a indiqué mercredi le directeur par intérim de la direction de l'électricité et du gaz.

Depuis le début de l'année 2023, pas moins de 28 opérations ont été réalisées pour raccorder 313 exploitations agricoles à l'électricité, en basse et moyenne tension, donnant lieu à l'extension du réseau sur 223 km et à l'installation et la mise en service de 127 transformateurs à travers la plupart des communes de la wilaya, pour un coût total de 918 millions de dinars, a précisé Djebbar Mouad dans une déclaration à l'APS.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à développer le secteur agricole dans le pays et à assurer un accompagnement des agriculteurs, a ajouté le même responsable. M. Mouad a souligné que l'opération de raccordement des exploitations agricoles au réseau électrique se poursuit à travers la wilaya en coordination avec la direction des services agricoles (DSA), en vue de contribuer à la relance de l'activité agricole avec plus d'efficacité et de productivité, tout en impulsant une dynamique de développement du secteur, au regard des potentialités agricoles prometteuses de cette wilaya.

EL BAYADH

Plus de 1.900 exploitations agricoles raccordées au réseau électrique

Plus de 1.900 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau électrique depuis 2022 dans la wilaya d'El Bayadh, rapporte un communiqué des Services de la wilaya.

Le wali d'El Bayadh, Noureddine Belarbi, a présidé, cette semaine, une réunion en présence de responsables de l'Exécutif et d'élus locaux, consacrée à l'évaluation de l'avancement du dossier de l'électrification agricole, initié dans le cadre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et à la situation des périmètres protégés relevant du Haut commissariat au développement de la steppe (HDCS). Lors de cette réunion, un exposé a été présenté par la direction locale des Services agricoles (DSA) et la Société de distribution d'électricité et de gaz sur le programme de raccordement des exploitations agricoles. 170 opérations ont été

concrétisées ayant permis le raccordement, à ce jour, de 1982 exploitations et ayant donné lieu à la réalisation d'un réseau de 1.562 kilomètres de lignes d'électricité à moyenne tension et 996 km à basse tension, ainsi que l'installation de 674 transformateurs électriques.

Ce programme fait partie d'un projet en cours visant à raccorder 2.723 exploitations agricoles, a-t-on fait savoir. Par ailleurs, 47 opérations supplémentaires, dont la réception sera opérée progressivement, sont actuellement en cours dans le cadre de ce projet, qui cible, d'ici la fin de l'année, le raccordement, à cette source d'énergie, de 830 exploitations, a-t-on noté.

Les travaux prévoient la réalisation de 847 km de réseau à moyenne tension (MT), 466 km de réseau à basse tension (BT) et l'installation de 337 transformateurs élec-

triques, dans le cadre du programme qui sera complété par un autre projet visant à raccorder 1.695 exploitations agricoles supplémentaires à l'électricité.

Lors de la réunion, le wali, qui a mis l'accent sur la nécessité de l'étroite coordination entre la DSA et la Sonelgaz, a insisté sur l'importance d'accélérer le raccordement des exploitations agricoles, afin de soutenir l'économie locale, conformément à la stratégie adoptée par les hautes autorités du pays, a-t-il souligné.

Concernant les périmètres protégés du Haut commissariat au développement de la steppe, le wali a donné des instructions pour élaborer un plan global actualisant toutes les données techniques, économiques et sociales des périmètres, en examinant les dossiers de chaque commune au cas par cas, a-t-on fait savoir.

BOUMERDES

Lancement en réalisation d'un nouveau pôle urbain de 29.000 logements en 2025

Un nouveau pôle urbain de 29.000 logements (toutes formules confondues) sera lancé en réalisation dans la wilaya de Boumerdes en 2025, en application de la stratégie adoptée par les pouvoirs publics en matière du logement, a-t-on appris mardi de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction.

Ce pôle urbain s'étalera sur une superficie de 340 ha de la région de Sidi Helou de la banlieue de la ville de Bouddouao (Nord), conformément aux normes

internationales en vigueur en matière d'édification des villes dotées de tours résidentielles et d'installations diverses dédiées aux services et aux loisirs, a indiqué le directeur du secteur, Nabil Alouane, dans son exposé devant le conseil exécutif de la wilaya, consacré à l'examen et à l'enrichissement du plan de mise en œuvre de ce projet. Outre la réalisation de tours résidentielles de 9 à 25 étages, le plan de ce nouveau pôle prévoit, également, des immeubles, des équipements

publics et diverses commodités de services, dont des mosquées, des groupes scolaires, des CEM, des lycées, des bureaux de poste, des structures sanitaires et administratives, des stations de transport, des centres commerciaux, des stades de proximité, des espaces publics et des espaces de divertissement et de loisirs. Selon la même source, la première phase du projet est prévue au lancement au début de l'année prochaine.

Elle porte notamment sur la réalisation de 8.000 unités

de logements (toutes formules confondues), dont particulièrement des logements promotionnels publics (LPP) confiés à des promoteurs privés sur une assiette de 66 ha, en plus d'équipements publics divers. Dans son intervention à l'occasion, la wali Fouzia Naâma a appelé à la proposition d'idées et de suggestions pour enrichir l'étude relative à ce projet stratégique, en vue du lancement de sa mise en œuvre dans les meilleures conditions et délais possibles.

APS

FINANCES

Faid: "moderniser les systèmes de l'ONS pour améliorer la qualité des données"

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a affirmé mardi à Alger, le début de modernisation des systèmes de l'Office national des statistiques (ONS), en vue d'améliorer la qualité des données fournies, et de contribuer ainsi, à l'élaboration des politiques futures.

Dans une allocution prononcée à l'occasion d'une journée d'information organisée au siège du ministère, M. Faid a précisé que "des mesures concrètes ont récemment été prises pour moderniser les systèmes de l'ONS et ses moyens, en vue de fournir des données statistiques précises et transparentes", ajoutant que "ces données, aident, non seulement, à prendre des décisions en temps réel, mais ont également un impact positif sur l'élaboration des politiques futures, tout en assurant une base de données solide en favour des différents secteurs".

Le ministre a, dans ce contexte, mis en avant le rôle de l'ONS sur lequel s'appuie le ministère des Finances pour concevoir les politiques financières et économiques, ce qui reflète l'engagement commun à renforcer l'action complémentaire des institutions de l'Etat, et à orienter les efforts vers la réalisation des objectifs de développement.

L'importance de l'ONS, en tant qu'organisme central chargé de fournir et publier des données et statistiques à caractère socioéconomiques, se manifeste, selon le ministre, à travers la qualité des conclusions escomptées, notamment en matière de recensement général, de données démographiques ou encore de données statistiques sur les dépenses de consommation et le niveau de vie des ménages.

A cette occasion, le M. Faid a appelé les cadres et les fonctionnaires de l'ONS à "travailler d'arrache-pied en vue de répondre aux attentes liées au renforcement des capacités du ministère des Finances en matière de prospective, afin que l'Algérie puisse établir des prévisions fiables concernant l'évolution du développement socio-économique aux moyen et long termes au profit des politiques publiques".

Le ministre a souligné l'importance de prioriser les opérations de ratrapage concernant la collecte des données statistiques, l'amélioration de leur fiabilité et l'élargissement de la couverture géographique des annexes de l'Office sur le territoire national.

M. Faid a présenté ses remerciements au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la confiance renouvelée en sa personne en vue de poursuivre sa mission à la tête du ministère des Finances, se disant conscient de "la responsabilité envers les citoyens pour relever les défis et concrétiser tous les engagements du deuxième mandat".

Il a exprimé en outre sa conviction quant au "dévoûment de tout le secteur pour y parvenir".

Pour sa part, le directeur général (DG) de l'ONS, Moussa Mahdjoubi a annoncé le lancement d'un programme, soutenu par la tutelle, visant à renforcer le nombre d'annexes régionales relevant de l'Office sur l'ensemble du territoire national afin d'améliorer la qualité des données de terrain, ainsi qu'à renforcer les ressources humaines au niveau de l'Office, en recrutant un plus grand nombre de spécialistes en la matière.

Le DG a en outre rappelé la stratégie nationale de la statistique 2024-2028, qui repose notamment sur le renforcement des infrastructures technologiques et de la formation en statistique, ainsi que la diversification de la coopération nationale, internationale et régionale.

Le responsable a également souligné la nécessité d'œuvrer à sensibiliser davantage à l'importance des données statistiques, de renforcer le cadre juridique, d'élargir la couverture géographique et de moderniser les structures.

Rappeler que cette Journée d'information a été organisée à l'occasion de la Journée africaine de la statistique, célébrée le 18 novembre de chaque année depuis 1993.

L'ONS avait organisé, lundi dernier, des portes ouvertes au niveau de son siège pour sensibiliser l'opinion publique à l'importance et au rôle des statistiques dans l'élaboration des politiques publiques.

PORT D'ORAN

Plus de 8 millions de tonnes de marchandises traitées durant les neuf premiers mois de 2024

Le port d'Oran a traité plus de 8 millions de tonnes de marchandises durant les neuf premiers mois de l'année en cours, enregistrant une hausse de 7 % par rapport à la même période de 2023, a-t-on appris de l'Entreprise portuaire d'Oran (EPO).

Un volume total estimé, précisément, à 8.351.914 tonnes de diverses marchandises a été traité au cours de cette période, soit une augmentation de 7 %, équivalant à 517.516 tonnes, comparativement avec la même période de l'année écoulée (2023), a détaillé, à l'APS, Fasla Mahmoud Djawed, Conseiller du Président-directeur général de l'EPO.

Les exportations hors hydrocarbures sont composées, principalement, de 1.723.235 tonnes de clinker, 287.639 tonnes de ciment et 10.759 tonnes de divers types de métaux ferreux, a-t-on fait savoir.

Le trafic des marchandises solides en vrac au niveau de ce port a atteint 6.413.313 tonnes, soit une augmentation de 15 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Avec un volume de 2.518.798 tonnes, les céréales, toutes variétés confondues, arrivent en tête des marchandises importées, suivies par les aliments pour bétail (1.451.467 tonnes), a-t-on indiqué de même source.

Le volume des marchandises liquides a atteint, quant à lui, 194.611 tonnes, comprenant notamment des



huiles végétales destinées à l'exportation et des marchandises diverses (exportations et importations) pour un total de 1.743.990 tonnes.

Le port d'Oran a également enregistré une augmentation de 19 % dans l'activité des conteneurs, avec 210.002 conteneurs traités au cours des neuf premiers mois de 2024, contre 176.087 unités pour la même période en 2023.

Le volume net des marchandises

dans les conteneurs a atteint 1.096.173 tonnes, contre 1.065.511 tonnes enregistrées durant les 9 premiers de 2023, a-t-on encore fait observer.

S'agissant du trafic de passagers, le port d'Oran a accueilli 194.602 voyageurs et 72.994 véhicules au cours des neuf premiers mois de 2024, enregistrant une baisse de 2,36 % pour les passagers et une hausse de 18,62 % pour les véhicules, par rapport à 2023, selon la même source.

INVESTISSEMENT

AAPI : plus de 10.000 projets déclarés d'une valeur avoisinant 4.340 milliards de DA

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache a affirmé, mardi, que l'Agence a enregistré, deux années après le début de ses activités, plus de 10.000 projets déclarés d'une valeur avoisinant 4.340 milliards de DA, soulignant que l'AAPI avançait "à un rythme soutenu" pour atteindre l'objectif fixé par les hautes autorités, à savoir 20.000 projets d'investissement moyen terme.

Lors d'une rencontre consultative, sous le thème: "Améliorer le climat de l'investissement: entre réalité et aspirations", avec une délégation du Conseil du renouveau économique algérien (CREA) conduite par son président Kamel Moula, M. Rekkache a précisé que, entre le 1er novembre 2022 (date de début des activités de l'AAPI) et le 14 novembre 2024, 10.496 projets ont été enregistrés auprès des guichets uniques décentralisés et du guichet unique des grands projets et des investissements étrangers, soit une



valeur totale de plus de 974 milliards de DA, qui devraient générer plus de 20.000 emplois, a détaillé M. Rekkache qui a ajouté que ces investissements étrangers proviennent de 27 nationalités des cinq continents.

S'agissant des secteurs les plus attractifs, l'industrie représente 47 % des projets enregistrés, suivie par le secteur des mines et carrières (12%), les secteurs tertiaires (11%), la construction (10%), l'agriculture (7%), les transports (6%) ainsi que le tourisme et la santé (2 % chacun).

Après un analyse préliminaire des projets enregistrés, il a été établi que "plus de 50% sont en phase de réalisation, et 8% en phase d'exploitation", ajoute le DG.

461 assiettes foncières attribuées depuis février dernier

M. Rekkache a affirmé que ce bilan reflétait "les efforts des hautes autorités

assiettes/an, ainsi que des facilités au profit des opérateurs pour l'accès aux crédits bancaires", ajoute le même responsable.

Après avoir présenté les principaux mécanismes de gestion du foncier économique destiné à l'investissement, M. Rekkache a révélé que l'AAPI a réceptionné, depuis le lancement de la plateforme numérique de l'investisseur en février dernier, 1913 assiettes foncières aménagées d'une superficie globale de 2.191 hectares.

Cependant, la disponibilité "varie selon les wilayas, certaines enregistrant une pénurie telles que Blida, Tipaza, Sétif et Alger".

Parmi les assiettes attribuées à l'AAPI, 782 ont été mises sur la plateforme dédiée à cet effet, dans le but de lancer des projets économiques, représentant une superficie de 1.100 hectares, ce qui a permis l'octroi de 461 assiettes par décisions provisoires", dont 179 par décisions définitives et 153 restent non demandées.

Pour sa part, le président du CREA, Kamel Moula a salué le bilan de l'AAPI et souligné que "la confiance, auparavant perdue auprès des investisseurs, a été rétablie grâce aux efforts des hautes autorités", mettant en avant la nécessité de redoubler d'efforts, en vue d'atteindre les objectifs fixés, notamment en matière d'exportation hors-hydrocarbures.

ENERGIE

Gaz: hausse de la demande mondiale en septembre sur fond de besoins croissants (IEF)

La demande mondiale de gaz naturel a connu une hausse de 6,1 milliards de mètres cubes (m³) par rapport à la même période de l'année précédente, a indiqué le Forum international de l'énergie (IEF) dans son dernier rapport, mettant en avant les besoins énergétiques croissants dans diverses régions du monde, notamment l'hémisphère nord, à l'approche de l'hiver.

Au total, la consommation de la demande mondiale durant le mois de septembre avait atteint 150,2 milliards de mètres cubes, a précisé l'IEF dans son rapport "Monthly Oil & Gas Data Review", publié sur son site électronique, et portant sur les données de 52 pays membres de ce forum qui regroupe les ministères de l'énergie de 72 pays, incluant les pays producteurs et consommateurs des hydrocarbures.

Selon ce document, la demande de gaz naturel de l'Union européenne (UE) et du Royaume-Uni a augmenté de 3,06 milliards m³ par rapport à aout pour s'établir à 21,9 milliards m³ en septembre.

Aussi, les stocks totaux de gaz ont augmenté en septembre de 9,9 milliards de mètres cubes en glissement mensuel, atteignant de nouveaux sommets, à 251 milliards de m³, a fait savoir l'IEF.

L'étude attribue cette hausse à une augmentation des besoins énergétiques dans diverses régions du monde notamment l'hémisphère nord où les pays essaient de sécuriser des stocks de gaz naturel à l'approche de l'hiver.

S'agissant de la production de gaz naturel, le même rapport a fait état d'une baisse de 8,5 milliards m³ enregistrée en septembre dernier, tandis qu'en glissement annuel, elle a augmenté de 7,6 milliards m³.

La croissance de la production annuelle a été tirée par la Russie, les Etats-Unis, le Nigéria, la Norvège, le Canada et l'Azerbaïdjan.

S'agissant de la demande mondiale en pétrole, la demande mondiale a accusé une chute de 3,52 millions de barils par jour (mb/j) en septembre par rapport à aout dernier tandis qu'en glissement annuel, elle a enregistré une augmentation de 1,43 mb/j.

"La baisse d'un mois à l'autre a été provoquée par une faible demande saisonnière pour les principaux carburants

**GAS NATURAL**

raffinés après la fin de l'été et des saisons de conduite", a-t-on noté dans cette étude.

En ce qui concerne la production mondiale de pétrole brut, elle a connu également une baisse de 0,394 mb/j en septembre et a augmenté de 0,161 mb/j en glissement annuel, en raison de la hausse de la production du Venezuela (0,181 mb/j), du Canada (+0,123 mb/j) et des Etats-Unis (0,90 mb/j).

La production de brut de l'Arabie saoudite en septembre a légèrement diminué pour s'établir à près de 9 mb/j, le même niveau que septembre de l'année dernière.

Quant aux stocks de brut, ils ont augmenté légèrement à l'échelle internationale de 5,37 millions de barils en septembre, s'établissant à 206 millions de barils en dessous de la moyenne quinquennale, est-il mentionné encore dans ce rapport conjoncturel.

Dans ce contexte, le secrétaire général du Forum international de l'énergie (IEF), Joseph McMonigle, a appelé mardi à

maintenir les investissements dans les hydrocarbures même pendant les politiques de transition énergétique menées par les différents pays, et ce, afin de ne pas pénaliser l'économie mondiale.

S'exprimant lors d'un événement organisé à Madrid (Espagne), il a affirmé que "jusqu'à ce que nous puissions avoir 50% d'énergie propre, nous devons continuer à investir dans les hydrocarbures, car, en attendant, nous devons continuer à faire fonctionner l'économie".

"Je dirais aux politiques, aux PDG, aux entrepreneurs, aux hommes d'affaires...

de ne pas assumer la transition énergétique à n'importe quel prix", a averti le secrétaire général du forum, dans des déclarations à la presse, assurant que "la réduction des investissements dans les hydrocarbures pourrait nuire même à la transition énergétique, car sans réduire la demande, cette forme d'énergie serait confrontée à des prix plus élevés et à une volatilité accrue par rapport aux hydrocarbures".

PÉTROLE

Le prix du Brent clôture à 73,31 dollars

Les cours du pétrole ont terminé à un niveau proche de l'équilibre mardi.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en janvier, a grappillé 0,01 pour clôturer à 73,31 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en décembre, a progressé de 0,33%, à 69,39 dollars.

CHANGES

Le rouble au plus bas depuis un an

Le rouble est tombé mardi à son plus bas niveau depuis un an.

Vers 19H15 GMT, la devise russe cédait 0,60% face au billet vert, à 100,4747 roubles pour un dollar.

Plus tôt, elle était descendue jusqu'à 101,0750 roubles, une première depuis 13 mois.

Cours de mardi Cours de lundi**19H15 GMT 22H00 GMT**

	19H15 GMT	22H00 GMT
EUR/USD	1,0590	1,0598
EUR/JPY	163,74	163,92
EUR/CHF	0,9353	0,9359
EUR/GBP	0,8350	0,8359
USD/JPY	154,64	154,66
USD/CHF	0,8833	0,8830
GBP/USD	1,2681	1,2678

AFRIQUE DU SUD

L'inflation revient au plus bas depuis quatre ans

L'inflation en Afrique du Sud est revenue en octobre à 2,8% sur un an, au plus bas depuis juin 2020, grâce à la baisse des prix du carburant, a annoncé mercredi l'agence sud-africaine de statistiques (StatsSA).

La modération par rapport à septembre, mois où la hausse des prix était encore de 3,8% sur un an, s'explique surtout par la baisse des prix du carburant, selon StatsSA.

"Les prix de l'essence et du diesel ont baissé de 5,3% entre septembre et octobre", détaille l'agence, qui précise que la modération concerne aussi la nourriture et les boissons non alcoolisées, dont la hausse sur un an est revenue à 3,6% en octobre après avoir évolué pendant six mois dans une fourchette de 4,5% à 4,7%.

La banque centrale sud-africaine doit annoncer jeudi sa décision concernant l'évolution de ses taux d'intérêt directs.

L'économie la plus importante et la plus industrialisée d'Afrique est confrontée à de multiples défis.

La semaine dernière, le taux de chômage a diminué pour la première fois cette année, mais il reste élevé, à 32,1%, dans un pays où la pauvreté affecte plus de 60% de la population, avec l'un des niveaux d'inégalité les plus élevés au monde.

APS

ACCORD COMMERCIAL AGRICOLE UE/MAROC ANNULÉ PAR LA CJUE

Le syndicat agricole espagnol exhorte l'UE à le "suspendre immédiatement"

Le coordonnateur des organisations agraires et d'élevage espagnols (COAG), Andrés Gongora, a exhorté l'Union européenne (UE) à "suspendre immédiatement" l'accord commercial agricole liant l'Union au Maroc, fustigeant le délai de grâce de 12 mois prévu dans l'arrêt de la Cour de justice de l'UE qui a invalidé définitivement cet accord.

Si la Cour a jugé que l'accord n'est pas légal, l'UE ne peut pas fermer les yeux et maintenir un accord illégal en vigueur pendant encore 12 mois, uniquement pour favoriser certaines sociétés transnationales", a-t-il déclaré, lors d'une conférence organisée, lundi, au Congrès des députés (chambre basse espagnole).

Le 4 octobre, la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) avait décidé d'invalider définitivement deux accords commerciaux conclus entre le Maroc et l'UE en 2019 sur la pêche et l'agriculture, étendus illégalement au Sahara occidental occupé.

Dans son arrêt, la haute juridiction européenne a conclu que "les accords commerciaux UE-Maroc de 2019 en matière de pêche et de produits agri-

coles, auxquels le peuple du Sahara occidental n'a pas consenti, ont été conclus en méconnaissance des principes de l'autodétermination et de l'effet relatif des traités".

Pour ce qui est de l'accord relatif aux mesures de libéralisation en matière de produits agricoles, la Cour a décidé le maintien, "pour un délai de 12 mois, des effets de la décision du Conseil" européen. Critiquant ce délai, le syndicat agricole espagnol exige du gouvernement de Pedro Sanchez de faire pression sur l'UE pour qu'elle "annule immédiatement" l'accord agricole conclu en 2019.

Le COAG a dénoncé, à l'occasion, le pillage des ressources naturelles du Sahara occidental par le Maroc, accusant ce dernier d'user de "chantage" et d'utiliser les cartes du "terrorisme, l'immigration et la drogue" pour "obtenir des compensations".

Citant une étude élaborée par le syndicat qu'il préside, en collaboration avec l'ONG "Mundubat", Andrés Gongora révèle l'existence d'une "mégalopole de la tomate" à Dakhla, dans les territoires occupés du Sahara occidental, affirmant que celle-ci est l'un des plus grands cen-

tres de production de cette culture au monde, exploité par cinq grands groupes d'entreprises, dont certains appartiennent à Mohamed VI et à l'ancien ministre de l'Agriculture du Maroc".

Cette étude exige "une action immédiate de l'UE pour corriger les informations erronées sur l'étiquetage et garantir que les produits marocains respectent les normes de transparence".

Pour rappel, la haute juridiction européenne a conclu, dans un autre arrêt, rendu également le 4 octobre, que les melons et les tomates importés dans l'UE doivent indiquer le Saharan occidental comme étant leur pays d'origine.

"En tant que produits importés dans l'Union européenne, les melons et les tomates récoltés au Sahara occidental doivent indiquer leur pays d'origine en vertu de la réglementation de l'Union", a-t-elle expliqué, soulignant que "cette mention doit nécessairement figurer sur les produits et ne doit pas être trompeuse, raison pour laquelle leur étiquetage doit indiquer le Sahara occidental comme étant leur pays d'origine".

Selon cette juridiction,

"mentionner le Maroc plutôt que le Sahara occidental pour identifier l'origine des melons et des tomates récoltés sur ce dernier territoire induirait les consommateurs en erreur quant à leur origine réelle".

A noter que la Confédération paysanne, syndicat agricole français, avait sollicité l'administration française à l'effet d'interdire l'importation de melons et de tomates originaires du territoire du Sahara occidental en raison de leur étiquetage trompeur en ce qu'il indique qu'ils sont originaires du Maroc. Assimilant le silence de l'administration française à une décision implicite de rejet, la Confédération paysanne a saisie le Conseil d'Etat français qui a adressé à la CJUE différentes questions en interprétation de la réglementation de l'UE. Le syndicat d'agriculteurs français avait, lui aussi, contesté la décision de la CJUE de maintenir l'accord agricole pour 12 mois, exigeant que l'annulation prenne effet "immédiatement". "Alors que la décision de la CJUE a été assortie d'un délai d'application de 12 mois, nous exigeons que l'annulation de l'accord UE-Maroc prenne effet immédiatement", a-t-il souligné.

SALON «ALGERIA WOODTECH» La 3^e édition prévue du 23 au 26 novembre à Alger

La 3^e édition du Salon international du bois, menuiserie, équipements et technologies "Algérie WoodTech" se tiendra, du 23 au 26 novembre au Palais des expositions à Alger, a indiqué mardi un communiqué des organisateurs. Cette édition sera marquée par la participation de plus de 100 exposants de l'Algérie et de sept pays, à savoir la Chine, la Russie, la Tunisie, l'Espagne, l'Allemagne, la Turquie et la Bulgarie, note le communiqué. Plus de 10.000 visiteurs et investisseurs sont attendus à cet événement pour prendre connaissance des différentes techniques de pointe et des solutions innovantes, outre les diverses ressources, à l'instar des matières premières et des produits finaux comme le matériel et les équipements. A cette occasion, une journée d'information et d'étude sera organisée autour de l'industrie du bois, avec des communications d'experts pour mettre en lumière les avancées technologiques et les opportunités d'investissement en la matière, selon la même source.

TOURISME Découvrez Alger cet hiver, une destination incontournable

Cet hiver, Alger se positionne comme une destination incontournable, riche en authenticité et en culture, offrant un mélange fascinant de tradition et de modernité, souligne le site internet "Journées mondiales". "Avec une histoire de plus de 1200 ans, Alger, surnommée +Alger la Blanche+, est une destination africaine authentique, où l'hospitalité légendaire n'a d'égal que la richesse du patrimoine", met en avant le site "journée-mondiale.com" dans sa rubrique "Voyage".

La Casbah, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, est un "labyrinthe d'histoire au cœur de la ville", où chaque rue et maison blanche, accrochée à flanc de colline, raconte "plus de 500 ans d'histoire", relève la même source, invitant les visiteurs "à explorer ses palais cachés, hammams centenaires et ses mosquées historiques, tout en profitant des récits passionnés des guides locaux". De plus, le jardin d'Essai du Hammam, un jardin botanique de 32 hectares, "constitue une oasis de verdure, abritant plus de 3000 espèces de plantes, dont certaines sont uniques au monde", mentionne le site, tout en suggérant aux voyageurs de visiter ce lieu notamment en hiver, car il se transforme en un spectacle de couleurs, attirant les oiseaux migrateurs.

Par ailleurs, le Musée national des Beaux-Arts, "installé dans un magnifique bâtiment néo-mauresque, abrite la plus importante collection d'art d'Afrique du Nord. Avec plus de 8000 œuvres, le musée offre un panorama complet de l'art algérien, de l'antiquité à nos jours, ainsi qu'une remarquable collection d'art occidental". Cet hiver, le musée propose une exposition temporaire sur les peintres orientalistes du 19^e siècle. Le site recommande, en outre, de ne pas manquer de visiter le Palais des Raïs, récemment rénové, et le téléphérique d'Alger, offrant des "panoramas spectaculaires qui ajoutent à l'attrait de la ville". Le quartier populaire de Bab El Oued, "avec son ambiance vivante", et le Festival d'Alger, "célébrant la culture algérienne, complètent cette expérience unique". "En hiver, les journées claires sont idéales pour profiter pleinement de cette vue à 360 degrés. Au sommet, +Maqam Echahid+, imposant monument dédié aux héros de la glorieuse révolution de libération, se dresse fièrement, offrant un contraste saisissant entre passé et présent", illustre le site, ajoutant qu'avec "un climat doux et des prix abordables", Alger se révèle être une destination "à redécouvrir, promettant des découvertes inoubliables".



DOUANES

Oran : mise en exergue des facilités douanières dans le domaine de l'agro-alimentaire (rencontre)

Les différentes facilitations mises en place par le secteur des Douanes, ont été mises en exergue mercredi, lors d'une journée d'information destinée aux opérateurs économiques actifs dans le domaine des industries alimentaires.

Organisée par la Direction régionale des Douanes à Oran, cette journée d'information, qui a enregistré la participation d'opérateurs économiques de diverses wilayas de l'Ouest algérien, a été inaugurée par le directeur régional des douanes, Omar Meliani, qui a affirmé que l'Etat algérien a déployé des efforts et des ressources pour soutenir et développer l'investissement productif génératrice de richesses, réduire la facture d'importation et promouvoir les exportations hors hydrocarbures.

"Le secteur des industries alimentaires bénéficie d'un soutien particulier en raison de son importance stratégique, en tant que garant de la sécurité alimentaire, créateur d'emplois et contributeur essentiel au produit intérieur brut", a-t-il souligné, déclarant que "cette politique avise a permis à notre pays de passer d'un simple importateur de produits alimentaires à un pays autosuffisant dans certains secteurs et exportateur fiable dans d'autres".

Dans ce contexte, M. Meliani a indiqué que les Douanes algériennes ont



intégré dans leur plan stratégique une nouvelle approche qui réaffirme leur rôle en tant que collecteur de recettes fiscales et contrôleur du commerce extérieur, en ajoutant une mission clé celle d'acteur de l'amélioration du climat des affaires, du soutien à la compétitivité des opérateurs économiques et du partenariat avec les différents intervenants dans la chaîne du commerce extérieur.

"Cela se fait notamment à travers la simplification des procédures, l'accélération des interventions, l'encouragement des initiatives, la garantie de la transpa-

rence des transactions et l'évaluation des performances à l'aide d'indicateurs numériques, en plus de l'adoption des technologies modernes pour la prestation de services et la communication avec les partenaires via le nouveau système informatique "ALCES".

Le Directeur régional des Douanes à Oran a fait savoir, dans une déclaration à la presse en marge de la rencontre, que cette journée vise à faire connaître les différents avantages et facilités offerts aux entreprises dans le domaine des industries alimentaires, afin de les soutenir dans le développement de

leurs activités et d'augmenter le niveau des exportations.

Plusieurs communications ont été animées lors de cette rencontre sur les "différentes facilités douanières", "les régimes économiques douaniers", "les facilitations douanières à l'export", "l'activité douanière et le potentiel de la promotion des exportations hors hydrocarbures". En outre, le programme de la rencontre a comporté une simulation de l'utilisation du système "ALCES" et des témoignages d'opérateurs économiques sur leurs expériences en matière d'exportations.

BOUIRA

266 projets innovants enregistrés à l'université Akli Mohand Oulhadj (Recteur)

Au total, 266 projets d'innovation initiés par des étudiants, dont six ont obtenu des financements, ont été enregistrés à l'université Akli Mohand Oulhadj (UAMO), a annoncé mercredi le recteur de l'université, le professeur Ammar Haiahoum. Lors d'une conférence animée par des enseignants et chercheurs en économie et en technologie, à l'occasion de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat, M. Haiahoum a précisé que les six projets parmi les 266 ont bénéficié d'une enveloppe allant de 4 millions à 10 millions de DA, "selon l'importance du projet", a-t-il dit.

203 projets en Master ont été recen-

sés au sein de l'incubateur installé à l'université de Bouira, et 42 ont déjà "brillamment fait l'objet de soutenances de leurs créateurs", s'est réjoui M. Haiahoum.

Il a rappelé qu'un centre de développement de l'entrepreneuriat, installé au sein de l'UAMO, restera ouvert, "pour soutenir et accompagner" les projets liés à l'entrepreneuriat. A noter, une série d'activités a été lancée lundi dernier à l'occasion du début de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat.

Le programme a été concocté par les services de la wilaya, l'université ainsi que l'antenne locale de l'agence nationale de gestion du Microcrédit (ANGEM). M. Adel Bahi,

responsable à l'ANGEM de Bouira, a expliqué que le programme de la semaine est axé essentiellement sur la formation des promoteurs et des porteurs de projets, ainsi que sur la sensibilisation à travers des sorties de proximité.

Le programme qui se poursuit jusqu'au 24 novembre, a pour objectif d'"expliquer et de sensibiliser les promoteurs, les porteurs de projets, ainsi que les femmes rurales et celles au foyer, sur l'importance des dispositifs mis en place pour promouvoir l'entrepreneuriat à travers la création de petites entreprises grâce aux aides et financements accordés par l'Etat", a expliqué à l'APS M. Bahi.

OULED DJELLAL

Plus de 300 exploitations agricoles raccordées au réseau électrique depuis début 2023 (responsable)

Pas moins de 313 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau électrique dans la wilaya d'Ouled Djellal depuis 2023, dans le cadre des efforts visant à promouvoir l'activité agricole dans la région, a indiqué mercredi le directeur par intérim de la distribution de l'électricité et du gaz. Depuis le début de l'année 2023, pas moins de 28 opérations ont été réalisées pour

raccorder 313 exploitations agricoles à l'électricité, en basse et moyenne tension, donnant lieu à l'extension du réseau sur 223 km et à l'installation et la mise en service de 127 transformateurs à travers la plupart des communes de la wilaya, pour un cout total de 918 millions de dinars, a précisé Djebbar Mouad dans une déclaration à l'APS. Cette opération s'inscrit

dans le cadre de la mise en œuvre des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à développer le secteur agricole dans le pays et à assurer un accompagnement des agriculteurs, a ajouté le même responsable.

M. Mouad a souligné que l'opération de raccordement des exploitations agricoles au réseau électrique se

poursuit à travers la wilaya en coordination avec la direction des services agricoles (DSA), en vue de contribuer à la relance de l'activité agricole avec plus d'efficacité et de productivité, tout en impulsant une dynamique de développement du secteur, au regard des potentialités agricoles prometteuses de cette wilaya.

APS

ONU

Un avenir difficile attend les enfants en 2050 dans un monde transformé par les crises climatiques, prévient l'UNICEF

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a prévenu mercredi qu'un avenir difficile attend les enfants en 2050 dans un monde transformé par les crises climatiques extrêmes, les mouvements démographiques et les disparités technologiques.

Dans un rapport, publié à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance célébrée le 20 novembre de chaque année, l'UNICEF examine la manière dont trois grandes tendances, à savoir trois forces puissantes observées à l'échelle mondiale, affecteront la vie des enfants d'ici aux années 2050 et au-delà. Ces grandes tendances, à savoir les changements démographiques, la crise climatique et environnementale, et les technologies d'avant-garde, fournissent des indications clés sur les défis et les possibilités qui attendent les enfants dans le monde de demain. "Des chocs climatiques aux dangers en ligne, les enfants sont confrontés à une myriade de crises vouées à s'intensifier au cours des années à venir", indique Catherine Russell, directrice générale de l'UNICEF. Les projections présentées dans ce rapport montrent que "le monde que nous léguerons aux enfants sera façonné par les décisions que les dirigeants mondiaux prennent, ou ne prennent pas, aujourd'hui. L'imagination ne suffira pas à leur offrir un avenir meilleur. Il faut agir. Des décennies de progrès,



particulier pour les filles, sont menacées", a-t-elle averti. La crise climatique nous frappe déjà de plein fouet, l'année 2023 ayant été la plus chaude jamais enregistrée. Or, selon ce rapport, les aléas climatiques et environnementaux "devraient s'intensifier partout dans le monde au cours de la période 2050-2059. Ainsi, huit fois plus d'enfants devraient être exposés à des vagues de chaleur extrêmes par rapport aux années

2000, trois fois plus à des inondations fluviales extrêmes, et près de deux fois plus à des feux incontrôlés extrêmes". Cette année, la Journée mondiale de l'enfance, la journée annuelle d'action de l'UNICEF pour les enfants, portera sur le thème "Ecoutez l'avenir". Dans le cadre de cette campagne, l'UNICEF a demandé aux enfants d'écrire des lettres sur le monde qu'ils aimeraient voir en 2050. Les réponses ont afflué du

monde entier, de la ville de Ghaza à Haïti en passant par la Tanzanie, et les enfants ont exprimé leurs souhaits d'être en sécurité, en bonne santé et instruits, en plus d'être protégés contre la guerre et les aléas climatiques. "La Journée mondiale de l'enfance constitue une occasion pour les dirigeants de démontrer leur engagement à l'égard des droits et du bien-être de chaque enfant", a conclu Catherine Russell.

ENVIRONNEMENT

Les villes sont responsables d'environ 70% des émissions de carbone

Les villes sont responsables d'environ 70% des émissions de carbone, a déclaré mercredi, le président de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP29), Moukhtar Babayev, qui se tient en Azerbaïdjan, du 11 au 22 novembre.

"Les villes sont responsables d'environ 70% des émissions de carbone", a indiqué M. Babayev, lors de la réunion de haut niveau des ministres chargés de l'urbanisation et du changement clima-

tique, tenue dans le cadre de la COP29, selon l'agence de presse d'Azerbaïdjan, AZERTAC.

Egalement ministre de l'Ecologie et des Ressources naturelles en Azerbaïdjan, M. Babayev a souligné que plus de la moitié de la population mondiale vit dans les zones urbaines.

Ce chiffre, a-t-il ajouté, "devrait augmenter de 70% d'ici 2050", et la population urbaine "devrait dépasser les 500 millions", au cours des cinq à sept pro-

chaines années. La COP29, qui se réunit cette année du 11 au 22 novembre en Azerbaïdjan, vise à relever le niveau d'ambition, pour que toutes les parties s'engagent en faveur de plans nationaux ambitieux, et donner les moyens d'agir, ce qui met en exergue le rôle essentiel du financement pour concrétiser les ambitions, réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), s'adapter au changement climatique et remédier aux pertes et préjudices.

ETATSUNIS

La chaleur record des océans a aggravé les ouragans de l'Atlantique en 2024 (étude)

La hausse record des températures des océans a augmenté la vitesse maximale des vents de tous les ouragans de l'Atlantique en 2024, selon une étude publiée mercredi, confirmant que le réchauffement climatique amplifie la puissance destructrice des tempêtes. Cette étude de l'institut de recherche américain Climate Central, reprise par des médias, révèle que les 11 ouragans de l'année se sont intensifiés de 14 à 45 kilomètres par heure.

"Les émissions de CO2 et d'autres gaz à effet de serre (GES), ont influencé les températures des surfaces marines dans le monde entier", a déclaré l'auteur de l'étude, Daniel Gilford, lors d'un échange avec la presse. Dans le golfe du



Mexique, ces émissions ont fait monter les températures de surface de la mer d'environ 1,4 degrés Celsius par rapport à ce qu'elles auraient été dans un monde sans changement climatique. Cette hausse alimente

des vents d'ouragans plus puissants. Des phénomènes comme Debby et Oscar sont ainsi rapidement passés de tempêtes tropicales à véritables ouragans. Les ouragans comme Milton et

HAÏTI

Le chef de l'ONU alarmé par la montée de la violence

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, est alarmé par l'escalade de la violence en Haïti, où des gangs armés gagneraient du terrain dans la capitale Port-au-Prince, a déclaré mardi son porte-parole, Stéphane Dujarric. M. Guterres soutient fermement les efforts déployés par la Police nationale haïtienne, avec l'appui de la mission multinationale de soutien à la sécurité (MSS) soutenue par le Conseil de sécurité, pour faire face à la violence croissante.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a autorisé le déploiement de la force internationale, dirigée par le Kenya, en octobre 2023. "Le Secrétaire général a réitéré son appel pressant à garantir que la mission MSS reçoive le soutien financier et logistique nécessaire pour mettre en œuvre avec succès son mandat", a déclaré le porte-parole de l'ONU, dans un communiqué. S'exprimant lors de son point de presse quotidien depuis New York, Dujarric a déclaré en outre que les vols opérés par le Service aérien humanitaire des Nations Unies (UNHAS) doivent reprendre mercredi. M. Dujarric a conclu en soulignant le besoin urgent de ressources supplémentaires pour maintenir les opérations à l'échelle requise. Un plan de réponse humanitaire de 674 millions de dollars pour Haïti cette année est financé à 43%, avec près de 290 millions de dollars reçus à ce jour, selon l'ONU.

CORÉE DU SUD

Trois morts dans un accident dans une usine automobile Hyundai

Trois employés ont péri mardi dans une usine automobile de "Hyundai Motor" à Ulsan, au sud-est de la Corée, ont rapporté des médias locaux. Les victimes, deux chercheurs de Hyundai et une autre personne liée à une société partenaire, ont été retrouvées asphyxiées dans une salle de test des performances automobiles de l'usine numéro 4 de Hyundai Motor à Ulsan, a indiqué l'agence de presse Yonhap.

Elles ont été emmenées vers un hôpital où elles ont été déclarées mortes. L'incident s'est produit lors d'un test de performance du véhicule à l'intérieur de la salle.

Des gaz d'échappement non ventilés pourraient être à l'origine de l'accident fatal, suggère l'agence, citant des experts. Une enquête de police est en cours afin de déterminer les causes exactes de cet accident.

CAMEROUN

Le bilan de l'éboulement à la falaise de Dschang s'établit à 12 morts

Quatorze jours après le double éboulement survenu à la falaise de Dschang dans le département de la Menoua, dans la région de l'Ouest du Cameroun, le bilan s'est alourdi à 12 morts, a annoncé mardi le gouverneur régional, Augustine Awa Fonka, à la CRTV, le média d'Etat. Selon le gouverneur, les équipes de secours ont retiré 12 corps des décombres.

L'autorité administrative a déclaré la fin des opérations de secours. Le 5 novembre, un double éboulement est survenu à la falaise de Dschang, paralytant la circulation sur l'axe routier Douala-Santchou.

DJANET

L'intensification de la prévention des épidémies et l'amélioration des prestations de santé dans le Sud soulignés

Les participants à une rencontre, tenue mercredi à Djane, ont mis en exergue l'importance d'intensifier les efforts de prévention et de lutte contre la propagation des épidémies et l'amélioration des prestations de santé dans le sud du pays, notamment en régions frontalières, à travers le renforcement de la coopération avec les organismes concernés, pour appuyer les programmes de santé prônés par l'Etat.

Les intervenants, des épidémiologistes et spécialistes en prévention, ont, lors de cette rencontre, intitulée "Le progrès thérapeutique, innovations et stratégies modernes face aux maladies chroniques", mis l'accent sur le renforcement de la coordination entre les associations nationales et internationales et les organismes publics pour répondre aux attentes en matière de prise en charge sanitaire et la promotion de la qualité des prestations de santé.

Dans son intervention, le président de l'association algérienne d'épidémiologie et de biostatistique, Pr Abdelkader Nebab, a indiqué que cette rencontre vise à appuyer, avec le concours des pouvoirs publics, associations nationales et internationales, les programmes de santé dans cette wilaya, en application de l'engagement de l'Etat à offrir des services de qualité au citoyen.

Choisir la wilaya de Djane pour abriter cet événement médical (20-21 novembre) traduit l'importance que revêt cette région du Grand Sud, et vient couronner la campagne de consultations qui y a été initiée cette semaine avec la direction locale de la Santé, a affirmé le Pr Nebab, ajoutant que l'association entend à travers cette rencontre s'impliquer dans la mise en œuvre des programmes nationaux de la Santé.

Pour sa part, le Pr Abdelkrim Sokehal, a évoqué, dans une communication intitulée "Gestion et prévention des risques sanitaires dans la région sahélio-saharienne", les effets des conditions climatiques et des spécifici-

tés géographiques sur la santé humaine, mettant l'accent sur l'importance de la lutte contre les maladies importées, l'activation du système de santé spécial frontalier, en plus de l'imposition de la vaccination obligatoire et de l'établissement d'une monographie épidémiologique, en particulier dans les régions frontalières.

Abondant dans le même sens, Dr Amel Zertal, médecin au service des maladies infectieuses à l'Etablissement hospitalier spécialisé EPS Laâdi Flici (Ex: El-Kettar), a signalé la réapparition de pathologies infectieuses, notamment en zones frontalières, en raison, a-t-elle expliqué, du recul de la vaccination, d'une part, et la difficile maîtrise des déplacements des personnes, d'autre part.

Le directeur de la Santé de la wilaya de Djane, Abdellaziz Kehila, a fait savoir que le secteur s'emploie à renforcer les services de santé, en termes de prévention notamment, avant de signaler l'existence de trois établissements publics de santé, équipés et encadrés de plus de 90 praticiens dans différentes disciplines, couvrant toutes les régions de la wilaya, y compris les zones enclavées. Le responsable a noté que cette rencontre vise à arrêter, en coordination avec les différents acteurs, des programmes spéciaux de lutte contre diverses pathologies, notamment celles transfrontalières. Initié en coordination avec l'association algérienne d'épidémiologie et de biostatistique et la direction locale de la Santé, la rencontre a regroupé des spécialistes en prévention et en pathologies.

BORDJ BOU ARRERIDJ Campagne de dépistage précoce du cancer de la prostate

Une campagne de dépistage précoce du cancer de la prostate a été lancée dimanche au niveau de l'établissement hospitalier spécialisé Ahmed-Benabdjalil de Bordj Bou Arreridj à l'initiative de l'association "El Amel" d'aide aux cancéreux en coordination avec la direction locale de la santé.

Dans une déclaration à l'APS, la secrétaire générale de cette association, Hamida Ketab, a indiqué que le but de l'initiative est d'inculquer la culture de la prévention parmi les hommes pour le dépistage précoce de cette pathologie, notamment chez les quinquagénaires et de les informer sur les méthodes de prévention de ce cancer qui figurent

parmi les plus répandus chez cette tranche d'âge.

Le cancer de la prostate est l'un des cancers qui peuvent être traités en cas de dépistage précoce, selon la même source qui a regretté le fait que les trois quarts des cas se présentent tardivement aux centres de traitement. Cette campagne entre dans le cadre du plan national de lutte contre les cancers et coïncide avec le mois bleu consacré à la sensibilisation contre le cancer de la prostate et aspire à toucher le plus grand nombre de personnes possible surtout que tous les moyens médicaux ont été fournis par l'association aux médecins spécialistes venus des wilayas d'Annaba et d'Alger, a ajouté la même source.

Dr. Rachid Lahou, spécialiste en urologie de Bordj Bou Arreridj, a assuré que le dépistage précoce de cette maladie qui touche les hommes augmente l'efficacité du traitement, relevant qu'aucune cause directe de déclenchement de ce cancer n'a été identifiée toutefois nombre de facteurs exposent davantage les hommes aux risques dont l'obésité et l'hérédité. La cérémonie de lancement de cette campagne qui se poursuivra au 20 novembre courant et concernera toutes les communes de la wilaya, a été présidée par le wali de Bordj Bou Arreridj, Kamel Nouicer.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE M'SILA
DAIRA DE AIN ELMELH
COMMUNE DE AIN RICH
NIS / 098428445038806

PV d'attribution provisoire

EN APPLICATION DE L'ARTICLE 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant lot des marchés publics. Le PAPC de AIN RICH informe l'ensemble des soumissionnaires participants à l'appel d'offre national avec l'exigence des capacités minimale n°06/2024 du 17/09/2024 sur ecahmed en arabe et DK news en français portant projet Location de bus de transport scolaire pour l'année financière 2025. La commission d'évaluation des offres siégeée le 28/12/2022 a attribué provisoirement le projet comme suivant :

LA LIGNE	Entreprise	N° carte fiscale	Montant (DA)		Durée	Obs
			Minimum	Maximum		
Part 01 / Ain Rich - Fom ariair, qued echhaba	Kazouza abdelatifah	199284400053921	160.000,00	1.360.000,00	L'année 2025	Qualifie technique unique offre
Part 04/ Ain - Aldjenba mndjel-ecol primaire Elbar Mustafa			100.000,00	850.000,00		Qualifie technique unique offre
Part 06 / Ain Rich - braika			160.000,00	1.360.000,00		Qualifie technique unique offre
Part 12 / route de Tafza - Ain Rich			140.000,00	1.190.000,00		Qualifie technique unique offre
Part 02/ Ain Rich - Echammes	Boushaba lahdar	192283600005128000	130.000,00	1.105.000,00	L'année 2025	Qualifie technique unique offre
Part 07 / Ain Rich - kodla elgurbia -fidh soltane- école primaire Saoud Bachir			160.000,00	1.360.000		Qualifie technique unique offre
Part 13 / Essaiguua Ain Rich			112.000,00	952.000,00		Qualifie technique unique offre
Part 15 / baguira -rass elain - ain riche			160.000,00	1.360.000,00		Qualifie technique unique offre
Part 09 / Ain Rich - ol-bassatine-mouilleh	Ben bouzid ahmad	18628204040168028000	76.000,00	646.000,00	L'année 2025	Qualifie technique unique offre
Part 03 / Ain Rich - Echagoua			200.000,00	1.700.000,00		Qualifie technique unique offre
Part 08/Ain Rich - Djouka - logtoue-fidh lahamar			170.000,00	1.445.000,00		Qualifie technique unique offre
Part 10 / Ain Rich - loukrizat - fidh lahamar			138.000,00	1.173.000,00		Qualifie technique unique offre
Part 18 draaa zard - rass elain - ain riche	Rouibah djamila	89750705020413	96.000,00	816.000,00	L'année 2025	Qualifie technique unique offre
Part 11/ Guamra - Ain Rich			220.000,00	1.870.000,00		Qualifie technique unique offre
Part 14 / Ouled Deia a mouilleh - Ain Rich			220.000,00	1.870.000,00		Qualifie technique unique offre
Part 16 draaa elkarma ver karlat loukraizat - ain riche			150.000,00	1.275.000,00		Qualifie technique unique offre
Part 05/ Ain Rich - El-kodia - draa zared - ecol primaire Elbar Mustafa	Mehdadiyouf	19628400040317 102800	108.000,00	918.000,00	L'année 2025	Qualifie technique unique offre
Part 17 djenba - mnidjel - ain riche			145.000,00	1.309.000,00		Qualifie technique unique offre

Nb/Tout Soumissionnaire Contestant A Cette Décision Peut Déposer Son Recours Dans Un Délais De 10 Jours A Compter Du Premier Jour De L'apparition De Cette Annonce.

SOUDAN - CHOLÉRA

Le nombre de décès s'élève à 1 072

Le ministère soudanais de la Santé a annoncé que le nombre de décès dus à l'épidémie de choléra dans le pays s'élève à 1 072.

Le ministère a affirmé mardi avoir enregistré 328 nouveaux cas de choléra, portant le nombre total de cas à plus de 38 000 depuis que les autorités soudanaises ont déclaré l'épidémie le 12 août.

Au moins 1 072 personnes sont mortes du choléra depuis lors. Le ministère a souligné que le déplacement de populations de l'est de l'Etat d'Al-Jazira suite à l'escalade de la violence depuis le 20 octobre a exacerbé la crise sanitaire. Le Soudan connaît également une augmentation du nombre de cas de dengue.

Le ministère de la Santé a déclaré avoir enregistré 48 nouveaux cas de la maladie, portant le total à 7 084, dont 14 patients sont décédés. Cette urgence sanitaire au Soudan coïncide avec les



souffrances persistantes dans le pays en raison du conflit qui se poursuit depuis la mi-avril 2023 entre

l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) et a fait quelque 20 000 morts et plus de 14 mil-

lions de personnes déplacées et réfugiées, selon les dernières données de l'ONU.

PALESTINE

Ghaza: l'agression sioniste a coûté la vie à plus d'un millier de médecins et infirmiers (autorités)

Le ministère de la Santé palestinien a annoncé que plus d'un millier de médecins et infirmiers sont tombés en martyrs depuis le début de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza il y a plus d'un an.

Dans un communiqué publié mardi soir, le ministère a déclaré que "l'occupation (sioniste) a tué plus de 1 000 médecins et infirmières jusqu'à présent, et elle continue de cibler l'ensemble du système de santé dans toutes les zones de la bande de Ghaza, en détruisant des dizaines d'hôpitaux et de centres médicaux".

Le ministère a ajouté : "L'occupation a bombardé l'établissement de santé Kamal Adwan dans le nord de la bande de Ghaza, détruit l'hôpital Abu Yousef al-Najjar dans la ville de Rafah



dans le sud de la bande de Ghaza". Le ministère de la Santé a appelé "la communauté internationale à mettre fin à la guerre d'extermination contre le

peuple palestinien, à protéger les hôpitaux, à sécuriser le personnel médical et à œuvrer à la réouverture des hôpitaux".

LIBAN

137 attaques sionistes contre des établissements de santé depuis octobre 2023 (ONU)



Au moins 137 attaques de l'armée sioniste contre des établissements médicaux ont été enregistrées au Liban depuis octobre 2023, a rapporté le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), dans le pays. "Depuis octobre 2023, 137 attaques de l'armée sioniste contre des établissements médicaux ont été enregistrées à travers le pays, 226 soignants sont tombés en martyrs dans l'exercice de leurs fonctions", a-t-on indiqué. Pour l'instant, 13% des 178 hôpitaux libanais ont été contraints de suspendre leurs activités ou ont été endommagés, selon le rapport. Le ministère libanais de la Santé a annoncé, mardi soir, que 3 544 personnes sont tombées en martyrs et 15 036 autres ont été blessées, depuis le début de l'agression sioniste le 8 octobre 2023, selon un nouveau bilan relayé par l'agence de presse ANI.

YÉMEN

Le nombre de décès dus au choléra à Taiz est passé à 52 depuis début 2024 (autorités)

Le ministère yéménite de la Santé a annoncé mercredi avoir enregistré 52 décès et plus de 8 000 cas de choléra dans le gouvernorat de Taiz depuis le début de cette année 2024. Tayseer Al-Sami, responsable des médias au bureau du ministère de la Santé dans le gouvernorat de Taiz, a déclaré : "Le nombre de décès dus au choléra dans

le gouvernorat est passé à 52 cas depuis le début de cette année 2024".

Al-Sami a ajouté que "le nombre de cas suspects de choléra dans le gouvernorat a atteint 8 461 cas", notant que "parmi les infections, 1 382 ont été confirmées par des examens de laboratoire".

Depuis plus de deux ans, le Yémen

connaît une accalmie dans une guerre qui a commencé il y a une dizaine d'années. Mais la guerre a détruit la plupart des secteurs, notamment celui de la santé, et provoqué l'une des crises humanitaires les plus désastreuses au monde, selon les Nations Unies.

APS

OMS Récolte 3,8 mds USD avec la nouvelle méthode de financement

L'Organisation mondiale de la santé a annoncé mardi avoir désormais récolté 3,8 milliards de dollars dans le cadre d'un nouveau plan de financement pour les quatre prochaines années, notamment grâce à de nouvelles promesses engrangées au sommet du G20 de Rio.

"Avec les promesses reçues de l'Australie, de l'Indonésie et de l'Espagne au sommet des dirigeants" du G20, et en ajoutant les financements et promesses de financement sécurisés précédemment, l'OMS a "3,8 milliards de dollars de financement pour les quatre prochaines années", a annoncé l'organisation dans un communiqué.

"Cela signifie que l'OMS a atteint 53% des 7,1 milliards de dollars de financement nécessaire, augmentant significativement sa prédictibilité", se félicite-t-elle. A l'instar d'autres agences onusiennes, le financement de l'OMS est pour une bonne part composé d'argent destiné à un projet précis assorti de nombreuses conditions sur une période donnée, souvent courte.

Le 26 mai, l'OMS a donc lancé une nouvelle méthode de financement destinée à lever des milliards de dollars de fonds "durables, prévisibles et souples" dont elle a besoin pour financer son programme de travail sur la période 2025-2028.

Pour cela, l'organisation estime avoir besoin de 11,1 milliards de dollars. Elle pense être assurée d'en toucher plus d'un tiers, soit 4 milliards, notamment grâce à la hausse prévue des contributions statutaires (obligatoires) des Etats membres. Elle tente donc de trouver les 7,1 milliards de dollars manquants en faisant appel à une large palette de donateurs, notamment des fondations.

Un second vaccin contre le mpox approuvé

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a approuvé mardi un vaccin contre le mpox fabriqué par la société pharmaceutique japonaise KM Biologics pour un usage d'urgence, le deuxième à obtenir l'approbation de l'agence.

L'OMS a accordé au vaccin LC16m8 l'autorisation de figurer sur la liste des utilisations d'urgence, ce qui, selon elle, devrait "faciliter un accès accru et rapide aux vaccins dans les communautés où les flambées épidémiques de mpox se multiplient". Une autorisation d'utilisation d'urgence de l'OMS permet à tous les pays d'approuver et d'importer rapidement un vaccin en vue de sa distribution.

"L'inscription sur la liste d'urgence de l'OMS du vaccin LC16m8 contre le mpox marque une étape importante dans notre réponse à l'urgence actuelle, en offrant une nouvelle option pour protéger toutes les populations, y compris les enfants", a déclaré dans un communiqué Yukiko Nakatani, sous-directrice générale de l'OMS chargée de l'accès aux médicaments.

En septembre, l'OMS avait déjà préqualifié un autre vaccin contre le mpox, le MVA-BN. Le 14 août, l'agence sanitaire des Nations unies a déclaré une nouvelle situation d'urgence internationale concernant le mpox, autrefois appelé variole du singe, dans un contexte d'inquiétude croissante face à la multiplication des cas de la nouvelle souche Cladé 1b en République démocratique du Congo (RDC), qui s'est propagée aux pays voisins.

Selon l'OMS, cette souche et d'autres souches de la variole ont été signalées dans 80 pays, dont 19 en Afrique, depuis le début de l'année. Le gouvernement japonais a annoncé son intention d'offrir RDC de 3,05 millions de doses de LC16m8.

LE SOMMEIL DES ADOS Un vrai casse-tête

Impossible à lever le matin, endormis en cours, au radar le week-end...

Nos ados, pourtant en pleine croissance, ne se ménagent pas toujours au point de manquer de sommeil. Conseils pour intervenir efficacement.

Des adolescents souvent fatigués

Devant leur mine chiffronnée, on est tenté de secourir les adolescents nonchalance. Mais s'ils manquaient réellement de sommeil ? En 2005, une étude TNS-Sofera révélait que les jeunes de 15 à 19 ans en souffrent souvent. Ainsi, 55 % d'entre eux reconnaissaient somnoler dans la journée au moins une fois par semaine, 65 % se sentaient assez régulièrement fatigués au réveil, et 30 % évoquaient une somnolence pathologique ainsi qu'une tendance à l'endormissement dans la journée.

Comment expliquer ce mal chronique chez nos ados ?

Parce qu'ils grandissent à vitesse grand V, les hormones les travaillent et tout peut changer en quelques mois. Pas étonnant donc que le corps en pleine ébullition sollicite un maximum d'énergie et que les jeunes se sentent fatigués. En même temps, le rythme scolaire s'intensifie, les activités sportives sont aussi bien plus présentes... et nos jeunes adultes jouent aux grands, ne rêvant que de vie nocturne.

Des répercussions sur la scolarité et la vie sociale

« L'écart entre leur besoin de récupération et le temps de sommeil qu'ils s'octroient se creuse, et beaucoup se trouvent dans une situation de « retard de phase », précise le Dr Michel Desjardins, pneumologue, responsable du Centre de sommeil de Laval. Pour lui, le phénomène est accentué par une mauvaise hygiène de vie : consommation excessive d'excitants (boissons au cola, café...) ou activités stimulantes avant le coucher (téléphone, Internet...). Le stress, particulièrement présent chez les jeunes filles, peut encore perturber l'endormissement. Pour toutes ces raisons, 37 % des ados souffriraient d'insomnie.

Comment se lever du bon pied quand le réveil est une真正？ Le réveil, d'ailleurs, ne l'entendent pas. Il faut alors les tirer du lit, au risque de provoquer un conflit chaque matin. Difficulté d'arriver à l'heure en classe et de suivre un cours de maths à 8 heures quand on se sent endormi. A 14 heures, après le repas, c'est pire encore, et il n'est pas rare de les voir piquer du nez.

Ces retards répétés et le manque de concentration risquent fort d'entraîner des



difficultés scolaires, auxquelles s'ajoutent bien souvent des problèmes de communication.

Cinq conseils pour un bon sommeil

- Supprimer les excitants après 18 heures. Pas de boisson au cola ou de jus d'orange.

- Éviter les activités stimulantes deux heures avant l'extinction des feux (si possible avant 22 heures pour les 10-12 ans et 23 heures pour les 14-16 ans) : on coupe la télé, l'ordinateur, le téléphone portable et on évite le sport après le dîner.

- Se lever à la même heure tous les jours. Même si l'on peut faire un extra le week-end, le réveil doit sonner avant 11 heures le matin.

- Se doucher pour émerger. Faites de la douche du matin un rituel et allumez les

lumières.

- Faire la sieste. Laissez-les lézarder après le déjeuner, mais pas au-delà de 16 heures et pas plus d'une heure.

Si vous avez toujours appliquée ces règles d'or, mais que de 13 ou 14 ans ne réussissent pas à dormir ? S'il faut interroger alors qu'ils ont déjà pris de mauvaises habitudes, écoutez-les eux, et pas juste avant le coucher en se lâchant. Cela a toutes les chances d'être mal accepté et de déranger l'endormissement. Si le sommeil ne suffit pas, à vous d'agir concrètement en supprimant la tête dans leur chambre et en étiquetant celle du salon pas trop tard.

Endormissements dans la journée et baisse du tonus musculaire sous l'emotion ? Il peut s'agir de narcolepsie. Le problème n'est pas si rare (1 pour 1 000). Il peut s'agir de narcolepsie. Le problème n'est pas si rare (1 pour 1 000).

Besoins de sieste heures de sommeil ou plus par jour ? Ces gros dormeurs sont souvent fatigués et n'émergent jamais réellement de leur sommeil. Il s'agit là d'hypersomnie idiopathique, peu fréquente (1 pour 10 000).

Le Dr Alison Field, qui a dirigé cette étude, « On a l'habitude de prendre en compte les préoccupations d'extrême ménage des jeunes filles mais nous sommes moins habitués à tenir compte des préoccupations musculaires des garçons. Or, en voulant à tout prix prendre du muscle, ils tombent eux aussi dans des dérives, comme prendre des laxatifs ou des vomitifs dans l'espoir de faire fondre la graisse. D'autres perdent tout repère nutritionnel et tombent dans le binge drinking (la consommation d'une forte quantité d'alcool en peu de temps, ndlr) » insiste le médecin.

Adolescent : la nuit, le mobile nuit à leur santé mentale

L'utilisation nocturne de téléphones portables chez les ados peut entraîner un manque de sommeil ainsi que des risques pour la santé mentale, d'après une nouvelle étude venue du Japon, publiée dans la revue Journal of Pediatric Psychology. Dans le cadre de l'étude, les chercheurs ont interrogé près de 18 000 élèves de collèges et de lycées au Japon. Les questions portaient sur leur santé

mentale, leur sommeil et leurs habitudes d'utilisation de téléphones portables.

Les chercheurs concluent que les ados qui utilisent leur portable après s'être couchés sont davantage touchés par des problèmes de santé mentale chez les adolescents, dont des travaux publiés l'année dernière dans la revue Journal of Psychiatric Research, qui ont montré que les adolescents qui ont du mal à dormir sont plus enclins aux pulsions suicidaires.

Etude fait suite à des recherches antérieures, qui avaient déjà établi un lien entre un sommeil de mauvaise qualité et des problèmes de santé mentale chez les adolescents, dont des travaux publiés l'année dernière dans la revue Journal of Psychiatric Research, qui ont montré que les adolescents qui ont du mal à dormir sont plus enclins aux pulsions suicidaires.



et rapportent davantage de pulsions suicidaires que ceux qui arrêtent d'utiliser leur portable au même moment. Cet

Les garçons aussi souffrent de troubles alimentaires



A l'adolescence, 1 garçon sur 5 se préoccupe sur son poids et de sa physionomie. Au prétexte de gagner du muscle, certains prennent des risques alimentaires. Mais ils se font moins repérer que les filles.

On accuse souvent les troubles alimentaires (anorexie, boulimie...) à un comportement typiquement féminin. Pourtant, il semble que de plus en plus de garçons soient atteints par un de ces troubles à l'adolescence. C'est en tous cas ce qui ressort d'une étude américaine menée par les chercheurs de l'hôpital pédiatrique de Boston. Ces derniers ont étudié les dossiers de 5 500 jeunes patients, et ils se sont aperçus que 17,5 % d'entre eux, soit près de 1 sur 5, étaient concernés par leur poids et leur physique au point de tomber dans des dérives alimentaires.

« Garçons et filles ne présentent pas les mêmes signes extérieurs de troubles alimentaires » explique le Dr Alison Field, qui a dirigé cette étude. « On a l'habitude de prendre en compte les préoccupations d'extrême ménage des jeunes filles mais nous sommes moins habitués à tenir compte des préoccupations musculaires des garçons. Or, en voulant à tout prix prendre du muscle, ils tombent eux aussi dans des dérives, comme prendre des laxatifs ou des vomitifs dans l'espoir de faire fondre la graisse. D'autres perdent tout repère nutritionnel et tombent dans le binge drinking (la consommation d'une forte quantité d'alcool en peu de temps, ndlr) » insiste le médecin.

Cette dernière souhaite alerter les parents mais aussi les médecins généralistes sur le fait que ces comportements sont de plus en plus fréquents. Pour cette étude, elle a suivi les adolescents de 1999 à 2010, et a constaté que les troubles alimentaires chez les garçons étaient plus fréquents au début qu'il y a 10 ans.

Le Dr Peter Dingle, spécialiste de l'environnement à l'Université de Perth, en Australie, « En outre, les ados qui regardent les publicités pour dévorer des hommes qui s'en appliquent largement, y compris sur le torse. Ils reproduisent donc les gestes qu'ils sont censés

Les oreilles des ados en danger

Une étude internationale menée par Hear the World révèle que le niveau sonore dans les salles de classe a un impact sur la santé et la réussite scolaire des collégiens et des lycéens.



Cette étude menée par Hear the world, et qui a sollicité près de 500 élèves originaires de France, d'Allemagne, d'Italie, de Suisse et des Etats-Unis, met en lumière le fait que les collégiens et les lycéens se sentent distraits, irrités et stressés par de fortes nuisances sonores pendant les cours. Acela s'ajoute, l'utilisation des lecteurs MP3 à des niveaux sonores dangereux pour leur ouïe !

60 décibels en classe

En classe, les nuisances sonores proviennent souvent de multiples sources, ce qui est difficile à gérer : activité des élèves, son émanant des équipements scolaires comme les ordinateurs et les projecteurs, les sons provenant des classes voisines ou encore provenant des systèmes de climatisation et de refroidissement. Avec un niveau sonore moyen de 60 décibels dans les salles de classe, les élèves rencontrent des difficultés à comprendre leur professeur, dont la portée de voix est estimée en moyenne à 65 décibels.

Avec un bruit de fond élevé et permanent, il est très difficile pour les élèves avec ou sans problèmes auditifs, de suivre les cours. La résultante est la baisse de l'attention et de la motivation.

Les lecteurs MP3 en cause

Le bruit dans les classes n'est pas la seule raison de la baisse de l'audition des ados. En effet un nombre croissant de jeunes exposent activement leur ouïe à des niveaux sonores élevés lors de leur temps libre. Bien que les lecteurs MP3 ne soient pas les seuls coupables, ils représentent l'une des causes des problèmes auditifs affectant une partie non négligeable des adolescents français.

Selon l'étude hear the world, 55 % des 14-19 ans écoutent de la musique sur leur MP3 ou téléphone mobile plus de 3h par jour, au moins 5 à 6 jours par semaine ! En outre, 8 ados sur 10 écoutent leur MP3 plus de 50% au-dessus du volume moyen et 51% poussent le volume jusqu'à 70% plus fort que le volume tolérable.

Un site internet www.hear-the-world.com est donc à leur disposition pour qu'ils testent leur audition en ligne et qu'ils apprennent quand "fort" devient "trop fort".

Migraine, eczéma, asthme

Les risques cachés des déo en spray



Inhaler des doses quotidiennes de déodorant en spray n'est pas sans risque pour la santé. Nombreux sont les ados qui ont tendance à remettre du déo plusieurs fois dans la journée. Grâce à des campagnes marketing rondement menées, le déodorant est devenu le produit cosmétique le plus utilisé chez les ados et plus particulièrement chez les garçons de 13 à 18 ans. « Ce sont les premiers consommateurs, même si c'est leur mère qui achète le produit » peut-on lire dans une enquête de Marketing Magazine.

Mais faire un petit-chou de deux plusieurs fois dans la journée n'est pas sans danger car inhalez les fumées de ces sprays en trop grande quantité peut provoquer diverses réactions allergiques, cutanées ou respiratoires. La transpiration est un phénomène normal qui survient lorsque la température corporelle augmente. Notre corps procède alors à une thermorégulation et en transpirant, il permet au corps de se refroidir en générant

de la sueur et de revenir à sa température normale. En s'évapant, l'excès de chaleur est éliminé et la température interne se stabilise, mais une odeur peut aussi apparaître. Et pour de nombreux ados, la transpiration et les odeurs qui y sont liées peuvent vivre à l'obsession : ils usent et abusent alors de déodorants qui permettent de masquer l'odeur.

Déodorants : jamais dans une salle de bain fermée

« Sur les étiquettes de ces déodorants on peut lire qu'il est déconseillé de les utiliser dans des espaces confinés. Mais il faut bien reconnaître que personne n'ouvre les fenêtres ou ne sort dans le jardin avant de se mettre du déodorant sous les aisselles », explique le Dr Peter Dingle, spécialiste de l'environnement à l'Université de Perth, en Australie. « En outre, les ados qui regardent les publicités pour dévorer des hommes qui s'en appliquent largement, y compris sur le torse. Ils reproduisent donc les gestes qu'ils sont censés

ne pas faire. Je conseille donc aux ados d'utiliser des déodorants à bille pour éviter tout problème respiratoire », a-t-il expliqué au Daily Mail. A noter que certains aliments peuvent favoriser les odeurs corporelles : l'ail, l'oignon, le curry, par exemple.

SAHARA OCCIDENTAL

Les agriculteurs espagnols saluent l'annulation des accords de pêche et d'agriculture entre l'UE et le Maroc

L'annulation par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) des accords de pêche et d'agriculture entre l'UE et le Maroc a suscité une vive satisfaction chez les agriculteurs espagnols, qui considèrent depuis de longues années ces accords comme une concurrence déloyale et une exploitation illégale des ressources du Sahara occidental.



Dans une interview accordée au journal espagnol "El Independiente", le responsable au COAG (Comité de coordination des organisations d'agriculteurs et d'éleveurs espagnols), Andrés Gongora, a souligné que "la campagne espagnole est redéivable aux Sahraouis et au Front Polisario", pour avoir mené avec succès la bataille juridique contre les accords de pêche et d'agriculture entre l'UE et le Maroc qui a démontré qu'"il n'est pas un partenaire fiable".

"Nous avons toujours dénoncé le fait qu'il s'agissait d'un accord illégal qui violait les règles commerciales", a déclaré ce responsable du COAG qui a établi des relations avec le Front Polisario depuis 14

ans dans le cadre de cette initiative. Selon lui, "ces accords ont démontré que le Maroc n'est pas le partenaire fiable que le gouvernement espagnol aimerait présenter comme tel.

Au contraire, c'est un Etat qui utilise toutes ses armes pour ses propres intérêts et qui ne se soucie de rien, y compris des questions de droits de l'homme".

Les accords annulés par la CJUE sont considérés comme "un acte de pillage" qui cache derrière eux "le non-respect des réglementations européennes et l'évasion fiscale".

Les arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne d'octobre dernier ont définitivement annulé les accords de pêche et d'agricul-

ture signés entre l'UE et le Makhzen, considérant qu'ils ont été signés sans le consentement du peuple sahraoui et qu'ils représentent une exploitation illégale des ressources naturelles de l'ancienne colonie espagnole, occupée depuis 1976 par le Maroc et dernier territoire d'Afrique dont le statut postcolonial n'est pas réglé.

Toutefois, le responsable du COAG préconise "la vigilance face aux tentatives de contournement par le Maroc", tout en appelant les consommateurs européens à privilégier les produits respectueux des normes éthiques, faisant du choix d'achat un levier d'action face à ces enjeux.

NORD-EST DU BURKINA FASO Manifestation pour un "renforcement" de la sécurité



Une manifestation a eu lieu mardi à Sebba, dans le nord-est du Burkina Faso, pour demander un "renforcement" de la sécurité et le "ravitaillement" de deux communes sous blocus de groupes terroristes. Sebba et Solhan, situées dans la province du Yagha, sont "dans l'inquiétude totale".

Les populations vivent nuit et jour sous la menace", a écrit dans un communiqué Issa Hama, coor-

dinateur du collectif à l'origine de la manifestation. Les habitants de la province demandent l'arrivée d'un convoi de ravitaillement à Sebba et Solhan au mois de novembre, car le dernier date d'il y a six mois", a poursuivi M. Hama. La manifestation s'est tenue devant les locaux du haut-commissariat de la province, a-t-il dit.

Les habitants de Sebba et Solhan vivent sous blocus terroriste de-

puis plusieurs mois et dépendent des ravitaillements effectués sous escorte militaire. Les groupes armés attaquent ces convois, compromettant la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des populations. Solhan a connu en juin 2021 l'une des attaques les plus meutrières du Burkina, 132 personnes avaient alors été tuées. Le Burkina Faso est confronté à des attaques terroristes depuis 2015.

SOUDAN

Cinq personnes tuées dans une attaque contre une mosquée à Omdurman



Les autorités soudanaises ont annoncé la mort de 5 civils à la suite d'une attaque attribuée aux Forces de soutien rapide (FSR) sur une mosquée de la ville d'Omdurman, à l'ouest de la capitale Khartoum.

Dans un communiqué publié lundi, le gouvernement de l'Etat de Khartoum a déclaré que "les FSR ont bombardé les fidèles de la mosquée Al-Rashad, dans la campagne nord de la région de Karari, pendant la prière du Maghreb, dimanche soir".

Le communiqué ajoute que "les tirs d'artillerie ont entraîné la mort immédiate de 5 civils, tandis que l'imam de la mosquée a été amputé d'une jambe".

Un certain nombre d'enfants ont été grièvement blessés et transférés vers des hôpitaux de la région".

Depuis la mi-avril 2023, un conflit oppose l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide, faisant plus de 20 000 morts et plus de 13 millions de déplacés et de réfugiés, selon les estimations des Nations Unies et des autorités du pays.

NIGERIA

Sept paramilitaires portés disparus après une attaque terroriste



Sept membres d'une unité paramilitaire au Nigeria sont portés disparus après une attaque du groupe terroriste "Boko Haram" dans l'Etat de Kaduna (nord), a indiqué mercredi la Nigerian Security and Civil defense corps (NSCDC), une unité de sécurité gouvernementale.

"Environ 7 agents du NSCDC sont actuellement portés disparus après un combat et des recherches sont en cours pour les localiser dans la brousse", a indiqué Babawale Alolabi, le porte-parole de la NSCDC, un organisme créé pour protéger les infrastructures du pays.

"D'autres, qui ont différents types de blessures, ont été pris en charge par un établissement médical", a-t-il ajouté.

Selon le porte-parole, 50 membres du groupe terroriste "Boko Haram" ont été tués lors de cette embuscade lundi, alors qu'un convoi de "9 officiers et 71 autres gradés" surveillaient des installations électriques dans la localité de Farin Kasa, dans l'Etat de Kaduna.

Les paramilitaires ont été piégés par "200 membres armés de Boko Haram" qui "ont ouvert le feu en apercevant le long convoi de l'équipe de surveillance du NSCDC" du haut d'une colline.

PALESTINE

Les crimes sionistes menacent la paix et la sécurité au Moyen-Orient (ambassadeur syrien à l'ONU)

Le représentant permanent de la Syrie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Qusay Al-Dahhak, a averti que les crimes persistants perpétrés par l'entité sioniste en Palestine, au Liban et en Syrie, "menacent la paix et la sécurité" au Moyen-Orient et dans le monde, appelant le Conseil de sécurité à mettre fin à ces agressions dans la région.



Cité par l'agence de presse Sana, l'ambassadeur Al-Dahhak, a affirmé mardi soir lors d'une session du Conseil de sécurité sur la situation au Moyen-Orient que "malgré l'occupation (sioniste), ses actions d'agression systématiques et ses crimes brutaux pendant de nombreuses décennies, la cause palestinienne a été, et continuera de bénéficier d'un soutien fort et large de la part de tous les pays qui croient

au droit international, aux principes de justice et aux droits de l'homme". "Plus l'entité d'occupation prend des mesures agressives supplémentaires (...) effaçant l'histoire et changeant la géographie, plus le nombre de personnes solidaires et soutenant le peuple palestinien augmente dans le monde", a-t-il souligné.

Par ailleurs, le diplomate syrien a indiqué que "les crimes de l'occupation n'auraient pas continué sans les

multiples formes de soutien fourni par les Etats-Unis et un certain nombre de leurs alliés à (l'entité sioniste) et sans leurs efforts inlassables pour épargner aux criminels de guerre (sionistes) toute responsabilité et leur permettre d'échapper à toute punition". Il a à cet effet, appelé le Conseil de sécurité à "assumer ses responsabilités de sauver des vies en mettant un terme au génocide et au nettoyage ethnique en Palestine, aux bombardements et l'invasion terrestre du Liban et la fin des attaques barbares répétées en Syrie". La Syrie a maintes fois prévenu que la poursuite des agressions sionistes dans la région "va semer le chaos, déstabiliser la sécurité et menacer la paix et la sécurité régionales et internationales".

Mon pays appelle le Conseil de sécurité à empêcher cela et à mettre immédiatement en œuvre ses résolutions pertinentes, notamment les résolutions 242, 338 et 497, pour garantir la fin de l'occupation des terres arabes en Palestine, en Syrie et au Liban", a conclu le représentant syrien à l'ONU.

Ghaza: le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 43.985 martyrs et 104.092 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 43.985 martyrs et 104.092 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué mercredi les autorités palestiniennes de la santé. Selon la même

source, l'armée d'occupation sioniste a commis 2 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 13 martyrs et 84 blessés. Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain

nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces d'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Défense civile de leur porter secours. Depuis le

7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

Cisjordanie occupée: au moins 15 Palestiniens arrêtés en 24 heures par les forces d'occupation sionistes

Les forces d'occupation sionistes ont arrêté, dans la nuit de mardi à mercredi, au moins 15 Palestiniens dans différents gouvernorats relevant de la Cisjordanie occupée, a indiqué un communiqué conjoint publié par la Commission pour les affaires des prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens.

Une femme de Jérémie figure

parmi les personnes arrêtées dans le cadre des incursions des forces d'occupation dans cette ville de Cisjordanie et de ses camps, souligne le communiqué, relevant que certains cas d'arrestation et d'enquêtes en cours sur des dizaines de Palestiniens n'ont pas pu être confirmés.

Les forces d'occupation ont, en outre, arrêté un enfant et d'anciens

prisonniers dans les gouvernorats de Ramallah, El Khalil, Beit Lehm, Naplouse et Tulkarem, ajoute la même source.

Le nombre total des arrestations, depuis le 7 octobre 2023, s'est élevé à plus de 11.700 en Cisjordanie, y compris à El-Qods occupée, souligne également le communiqué.

Ghaza : Martyrs et blessés mardi soir à Beit Lahia, Nouseirat et Al Bureij (Wafa)

Plusieurs Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres blessés mardi soir lors de bombardements sionistes contre des camps de réfugiés et des villes palestiniennes dans la bande de Ghaza, rapporte l'agence Wafa. A Beit Lahia, dans le nord de la bande de Ghaza, huit Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés dans un bombardement de l'armée d'occupation sioniste d'une maison occupée notamment par des personnes déplacées, selon Wafa.

L'agence palestinienne explique en outre que les

habitants ont récupéré les corps des martyrs et se sont couru un certain nombre de blessés, et les ont transportés à l'hôpital Kamal Adwan, alors que d'autres victimes de ces attaques sionistes sont encore coincées sous les décombres.

Al Bureij et Nouseirat, toujours dans la bande de Ghaza, quatre Palestiniens sont tombés en martyrs mardi soir et d'autres ont été blessés ou sont portés disparus après une attaque aérienne sioniste.

Selon Wafa, des avions de combat de l'entité sioniste ont visé un secteur résidentiel dans le camp

de réfugiés d'Al-Bureij, au centre de la bande de Ghaza, faisant au moins quatre martyrs.

Un autre Palestinien est tombé en martyr, et plusieurs autres blessés par ailleurs lors d'une frappe sioniste sur une maison dans le camp de réfugiés de Nouseirat, au centre de Ghaza.

Des secouristes ont réussi à extraire des décombres le corps d'un martyr et des restes humains, ainsi qu'un certain nombre de blessés, qui ont été transportés à l'hôpital "Shuhadaa Al-Aqsa" dans la ville de Deir el-

Balah, alors que le sort de plusieurs autres Palestiniens disparus sous les décombres, reste inconnu.

Le bilan de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza qui a pris les contours d'un génocide s'est aggravé à 43.972 martyrs et 104.008 blessés, ont indiqué mardi les autorités palestiniennes de la santé.

Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis trois massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 50 martyrs et 110 blessés.

LIBAN

540000 personnes déplacées depuis le début de l'agression sioniste fin septembre

Au moins 540.000 personnes ont été déplacées depuis fin septembre au Liban à la suite des agressions terrestres et aériennes sionistes contre le pays, a indiqué le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) au Liban.

Selon le rapport de l'OCHA, 540.000 personnes (dont 37% de Libanais et 63% de Syriens) ont franchi la frontière syro-libanaise suite à la suite des agressions sionistes contre Liban. Le rapport indique également que 34.992 Libanais se sont rendus en Irak.

L'entité sioniste a élargi la portée du génocide qu'elle commet à Ghaza depuis le 7 octobre 2023, pour inclure la plupart des régions du Liban, y compris la capitale Beyrouth, par des raids aériens d'une violence et d'une intensité sans précédent et une incursion terrestre dans son sud. Et depuis le 23 septembre, l'armée sioniste conduit des frappes aériennes intensives à travers tout le Liban.

La communauté internationale ne cesse d'appeler à un cessez-le-feu immédiat au Liban et à Ghaza. Ignorant ces appels, l'entité sioniste poursuit sans répit ses massacres dans la région.

PAKISTAN

12 soldats tués lors d'un affrontement dans le nord-ouest

Douze soldats pakistanais ont été tués mardi lors d'un affrontement avec des "terroristes" dans la province de Khyber Pakhtunkhwa (nord-ouest), a annoncé mercredi l'armée dans un communiqué.

L'incident s'est produit dans le district de Bannu où des terroristes "ont tenté d'attaquer un poste de contrôle conjoint" de l'armée pakistanaise et des forces paramilitaires du Frontier Constabulary, a indiqué le service de presse de l'armée. L'attaque a provoqué un échange de tirs, au cours duquel six terroristes ont été éliminés.

Leur tentative de pénétrer dans le poste a été efficacement contrecarrée par les forces de sécurité, poussant alors les terroristes à projeter un véhicule piégé contre le mur d'enceinte du poste, a ajouté l'armée.

Selon elle, cette attaque suicide a entraîné l'effondrement d'une partie du mur d'enceinte et endommagé l'infrastructure adjacente, ce qui a entraîné la mort des soldats.

SYRIE

Une frappe sioniste contre la ville de Palmyre fait plusieurs blessés (médias)

Les médias officiels syriens ont rapporté qu'un raid de l'armée sioniste a visé mercredi la ville de Palmyre dans le centre de la Syrie faisant "plusieurs blessés". Selon l'agence de presse Sana, des explosions ont été entendues mercredi à proximité de la ville de Palmyre.

Ces explosions "résultent d'une agression (sioniste) qui a ciblé des bâtiments résidentiels et la ville industrielle", a précisé Sana. De son côté, la télévision officielle a rapporté qu'une attaque sioniste contre la ville de Palmyre "a fait plusieurs blessés".

Outre son agression génocidaire lancée contre la bande de Ghaza le 7 octobre 2023, et qui se poursuit toujours, l'entité sioniste mène des frappes contre le Liban et des cibles en Syrie, transgressant le droit international.

Les massacres de l'entité sioniste ont été décris par de nombreuses organisations humanitaires en plus de l'ONU et un certain nombre de pays, sans que cela ne l'empêche de poursuivre ses crimes contre les populations civiles.

APS

LAGHOUAT

La collecte des manuscrits familiaux du Sud thème d'une rencontre préparatoire

L'opération de collecte des manuscrits déposés dans les Khizanate (armoires, bibliothèques) de particuliers et de familles dans les wilayas du Sud a été au centre d'une rencontre préparatoire tenue mardi au Centre de recherches en sciences islamiques et des civilisations à Laghouat.

La rencontre a porté sur l'examen des volets réglementaires, techniques et scientifiques liés au patrimoine manuscrit, et l'établissement d'une feuille de route "urgente" pour la numérisation du plus grand nombre de manuscrits déposés au niveau des Khizanate des zaouïas et des familles, à travers les wilayas du Sud du pays, a indiqué le directeur du centre précité, Ahmed Benseghir. Cette rencontre s'attèle d'abord à arrêter les clauses de la convention d'exécution et les mécanismes accompagnant le lancement de l'opération dans de brefs délais, a-t-il précisé. Entrant dans le cadre du projet national de récupération du patrimoine algérien, de photographie et de numérisation des manuscrits existants dans les Khizanate des particuliers dans le Sud, cette opération devra être lancée au terme de l'établissement de la feuille de route, après s'être rapprochés des familles détentrices des manuscrits, a expliqué M. Benseghir.

GHARDAÏA

Le rôle de l'université dans l'accompagnement des micro-entreprises et des start-up souligné

Le rôle de l'université dans le développement économique à travers l'accompagnement des micro-entreprises et des start-up a été souligné, mercredi à Ghardaïa, par les participants à une rencontre académique, dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'entrepreneuriat.

Intervenant à cette occasion, le directeur de l'incubateur universitaire, Noureddine Taleb Ahmed, a affirmé que les micro-entreprises et les start-up sont des leviers contribuant aussi bien à l'impulsion du développement économique et industriel, qu'à la création d'emplois.

L'incubateur permet de réunir les conditions d'un environnement scientifique et pratique aux étudiants désirant monter leurs propres startups et promouvoir l'innovation, et ce, via des solutions efficientes à même de garantir les moyens de donner forme à de nouveaux projets et à de petites entités économiques, ainsi que de contribuer à la dynamique économique locale et nationale et à la réalisation du développement durable.

Pour sa part, le directeur du Centre de développement de l'entrepreneuriat, Abdelhamid Merakchi, a indiqué, dans une communication intitulée "Les microentreprises et leur impact sur le développement économique à travers l'entrepreneuriat", que les micro-entreprises ont largement contribué à l'amélioration du produit intérieur, la diversification des revenus économiques nationaux,



ainsi que le renforcement de l'esprit entrepreneurial chez les jeunes, en les aidant à s'insérer dans le marché de l'emploi et des affaires.

L'étudiant est appelé à devenir un gestionnaire d'entreprise privée, appelé à s'impliquer dans la sphère productive et à répondre aux besoins socioéconomiques", a ajouté le responsable.

Selon l'intervenant, l'université de Ghardaïa s'emploie, en coordination avec les différents acteurs économiques, à mettre en œuvre la décision ministérielle 75/12 visant à développer les recherches et les thèses en start-up et en projets innovants.

Pour ce faire, des rencontres académiques et des sessions de formation ont été initiées pour la vulgarisation des avantages contenus dans cette décision ministérielle, conférant à l'institution universitaire un rôle clé dans la dynamique économique et la promotion de la production locale et nationale.

Cette rencontre a été mise à profit par les étudiants pour s'enquérir, à travers un atelier de formation encadré par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), aux modalités de montage des startups, l'orientation et le financement des projets innovants à concrétiser.

Le recteur de l'université de Ghardaïa, Lyes Bensaci, a affirmé que l'incubateur universitaire s'est attelé ces dernières années à l'accompagnement de plusieurs projets innovants, relevant, dans le même contexte, que 86 thèses universitaires ont été soutenues en vertu de la décision 75/12, dont certains projets économiques ont vu le jour, en plus d'une douzaine de projets ayant obtenu le label de startup et une douzaine d'étudiants attendent l'obtention de leur brevet d'invention.

Initiée en coordination avec l'ANADE et l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), la rencontre académique, qu'a abritée la Faculté des sciences économiques Pôle-1, s'est déroulée en présence d'étudiants et d'hommes d'affaires, selon les organisateurs.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTE

Centre Hospitalo-Universitaire d'Hussein-Dey
Hôpital P^r Nefissa HAMOUD

NIF du service contractant : 099816179005416

AVIS D'INFRUCTUOSITÉ DE L'APPÉL D'OFFRES

Conformément aux à l'article 40 alinéa 02 du décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ;

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert, avec exigence de capacités minimales N°01/2024, portant sur l'acquisition, l'installation et la mise en service d'une salle de cathétérisme, au profit du CHU Hussein-Dey ;

Paru dans les quotidiens suivants :

- **النهار** : daté du 02 avril 2024 ;
- **DK News** : daté du 02 avril 2024 ;
- **BOMOP** ; est déclaré infructueux vu qu'aucune offre n'est déclarée conforme.

DK NEWS

Anep : 2416036686 du 21/11/2024

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET L'URBANISME ET DE LA VILLE.
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA.
NIF : 411024000009010

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 111/2024

Suite au PV d'évaluation N° 43/2024 en date du 11/11/2024, la direction des équipements publics de la wilaya de Blida informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale N° 63/2024 paru dans les quotidiens nationaux DK News et **النهار** en date du 22/09/2024, Référence ANEP 2416029574, que le projet du Marché relatif à la réalisation d'un centre psychopédagogique pour les handicapes mentaux a BOUGARA, Lot 03 : blocs enseignement, attribué provisoirement selon le tableau suivant :

Entreprise	Nif	Montant de soumission	Montant corriger	Délai	Note
EURL MEZIANE TB	000242052288071	42 228 967,13	42 228 967,13	10 Mois	46,00

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres Techniques et financières, sont invités de se rapprocher à la direction des équipements publics de la wilaya de Blida au plus tard dans les trois (03) jours qui suivent la première parution du présent avis d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux et/ou BOMOP.

Les soumissionnaires qui contestent le choix du service contractant peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Blida dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis d'attribution dans les quotidiens Nationaux et/ou BOMOP.

DK NEWS

Anep : 2416036444 du 21/11/2024

E.P.E - ALGERIE TELECOM - S.P.A

Direction opérationnelle des télécommunications Skikda

NIF : 000216299033049

Sous-Direction Fonctions Support

Département Achats et Logistique

Service Achats

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales

08/AT/DOT21/SDFS/DAL/2024

La direction opérationnelle des télécommunications Skikda située à l'adresse :
La cité des Allées du 20 Aout 55 Skikda lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

AQUISITION DE FOURREAUX EN PEHD ET LEURS ACCESSOIRES APROPRIÉS

Eligibilité des candidats :

L'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales objet du présent cahier des charges, s'adresse uniquement aux **fabriquants des fourreaux en PEHD**.

Le soumissionnaire doit joindre tout document probant en cours de validité justifiant la qualité du fabricant et doit être certifié ISO 9001 en cours de validité.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

ALGERIE TELECOM SPA

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS SKIKDA

CITE DES ALLEES DU 20 AOUT 55 SKIKDA

DEPARTEMENT DES ACHATS ET DE LA LOGISTIQUE

Contre le versement auprès de la banque BNA, de la somme de **cinq mille dinars algériens (5000 DA)**, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : **001.00743.0300.000.115/91**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant dument mandaté à cet effet.

Présentation de l'offres :

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

Les offres doivent être composées :

- D'un dossier administratif qui comprend l'original du dossier administratif ainsi que le dossier en format électronique.
- D'une offre technique qui comprend l'original de l'offre technique ainsi que l'offre en format électronique.
- D'une offre financière qui comprend l'original de l'offre financière ainsi que l'offre en format électronique.

Les trois (03) enveloppes sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire et comportant uniquement les mentions suivantes :

Algérie Télécom - EPE/SPA

Direction opérationnelle des télécommunications Skikda- cité du 20 Aout 55 Skikda

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales

08/AT/DOT21/SDFS/DAL/2024

AQUISITION DE FOURREAUX EN PEHD ET LEURS CESSOIRES APROPRIÉS

« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS SKIKDA

CITE DES ALLEES DU 20 AOUT 55 SKIKDA

DEPARTEMENT DES ACHATS ET DE LA LOGISTIQUE

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges.

La date de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours calendaires** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans la presse nationale et la site web : safqatid.dz.

La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 13h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi ou samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres en une seule phase, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 13h00 mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cents quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

DK NEWS

Anep : 2416036815 du 21/11/2024

Programme de la soirée

TF1 21:10

Commandant Saint-Barth
Saison 1



Le commandant Saint-Barth est de retour sur l'île paradisiaque de son enfance. Et à peine arrivé, il a déjà un crime à élucider. La jeune Tina a été retrouvée noyée... au sommet d'un cocotier. Qui en voulait à cette plagiste solaire et serviable ? Sur la plage privée où elle travaillait, elle profitait des clients VIP pour arrondir ses fins de mois de manière inattendue... Heureusement, Saint-Barth, qui a grandi dans le resort le plus mythique de l'île, a une méthode quelque peu fantaisie mais infaillible pour résoudre les enquêtes...

france 2 21:10

Envoyé spécial



« Very bad frites ? » : Face à l'explosion des friperies en France, le marché de l'occasion est devenu le choix de consommateurs soucieux de réduire leur empreinte écologique. Mais cette alternative est-elle vraiment plus éthique et durable ? Le magazine révèle les coulisses de l'industrie de la seconde main. « Dans la tête d'Elon Musk » : Coup de projecteur sur l'homme le plus riche du monde, le soutien le plus tapageur de Donald Trump et son futur « Ministre de l'Efficacité Gouvernementale ». Comment Elon Musk est-il passé d'entrepreneur excentrique à responsable politique très à droite ? « Maroc : nouveau royaume du Canna-business » : De Tanger à Keftata, des petits cultivateurs aux poids lourds de l'industrie pharmaceutique en passant par les businessmen en col blanc attirés par ce nouveau marché, le magazine part à la rencontre des pionniers du cannabis légal au Maroc.

france 3 21:10

Le mort de la plage



Eloïse Gentil, capitaine de la section de recherches de Caen, est en froid depuis plus de vingt ans avec son père Robert, historien et spécialiste de la Seconde Guerre mondiale. Elle le retrouve bientôt autour d'une enquête sur le décès de James Crawley, 91 ans. Celui-ci a été retrouvé mort, revêtu de son uniforme de GI. La mise en scène macabre semble signifier que Crawley, attaché à un poteau, a été fusillé « pour l'exemple »... comme le furent des soldats durant le conflit de 14-18.

CANAL+ 21:06

The Chef, la série
Saison 1



Jamie n'a pas supporté la pression et se retrouve à l'hôpital après une tentative de suicide. Emily se trouve seule pour composer les desserts. Elle se remet à boire. Liam demande à Carly de composer un menu spécial pour le mariage d'un de ses amis. Cette commande représente une rentrée d'argent importante pour le restaurant. Bolton se montre jaloux de Nick, le nouveau sous-chef. Tout le monde apprécie sa compétence et sa bonne humeur.

M6 21:10

Le meilleur pâtissier
Saison 13



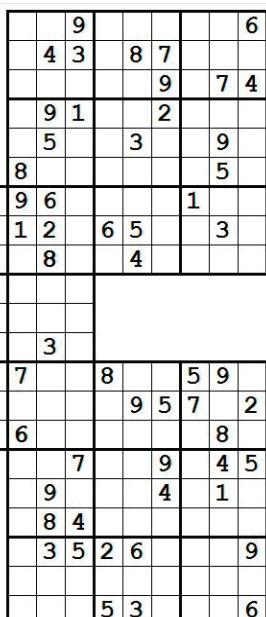
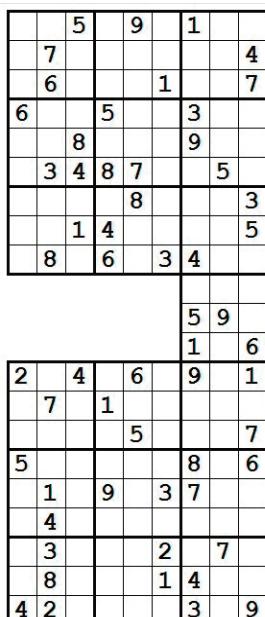
Cette semaine, les pâtissiers amateurs sont mis au défi de créer des gâteaux en trompe-l'œil, une épreuve incontournable et redoutée de l'émission. Dans un premier temps, ils devront imaginer une création proche visuellement d'éléments communément présents en cuisine. Ensuite, ils devront bluffer Kevin Oliver, chef pâtissier d'un prestigieux palace en Suisse, en reproduisant son emblématique "gâteau illusion d'optique". Enfin, ils tenteront d'égaler Thibaut Lefils, finaliste de la saison 12 et spécialiste du fruit en trompe l'œil, afin de dérocher un cupcake d'or, synonyme de qualification pour la suite de la compétition.

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2378

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

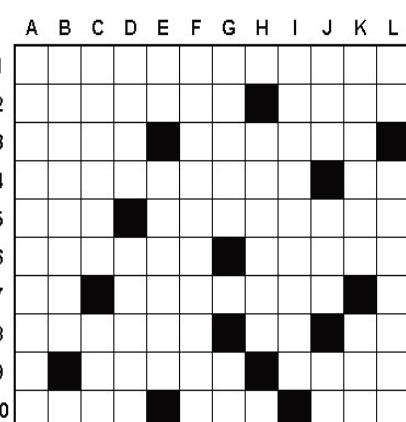
Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:
1 - Chef reconnu
2 - Attroupée - Orifice naturel
3 - But de tous les chemins - Matérialiser la touche
4 - Proscénium - Bien pris
5 - Matière visqueuse - Bouche-trous
6 - Assommant - Réduisit la prise au vent
7 - Il vaut bien l'astuce - Provocatrice de crise
8 - Tranquille - Etain dans la cornue - Hexagone régulier
9 - Statue en prière - Acide
10 - Risqué un oeil - Roche pulvérulente - Bébés torrents

Verticalement:
A - Partie de texte
B - Os du dos
C - Tourbillon - Parfois bol
D - Descends - Défaluqua
E - Mot de liaison - Séparera le bon du mauvais
F - Sortent le pain quand il est cuit
G - Matériels - Sujet intime
H - Passais à côté
I - Quitterons les lieux
J - Croqueuse de pomme - Cité croate - Patrie d'Abraham
K - Débarrassées des miasmes - Bien fourni
L - Début de compte - Bonnes à jeter

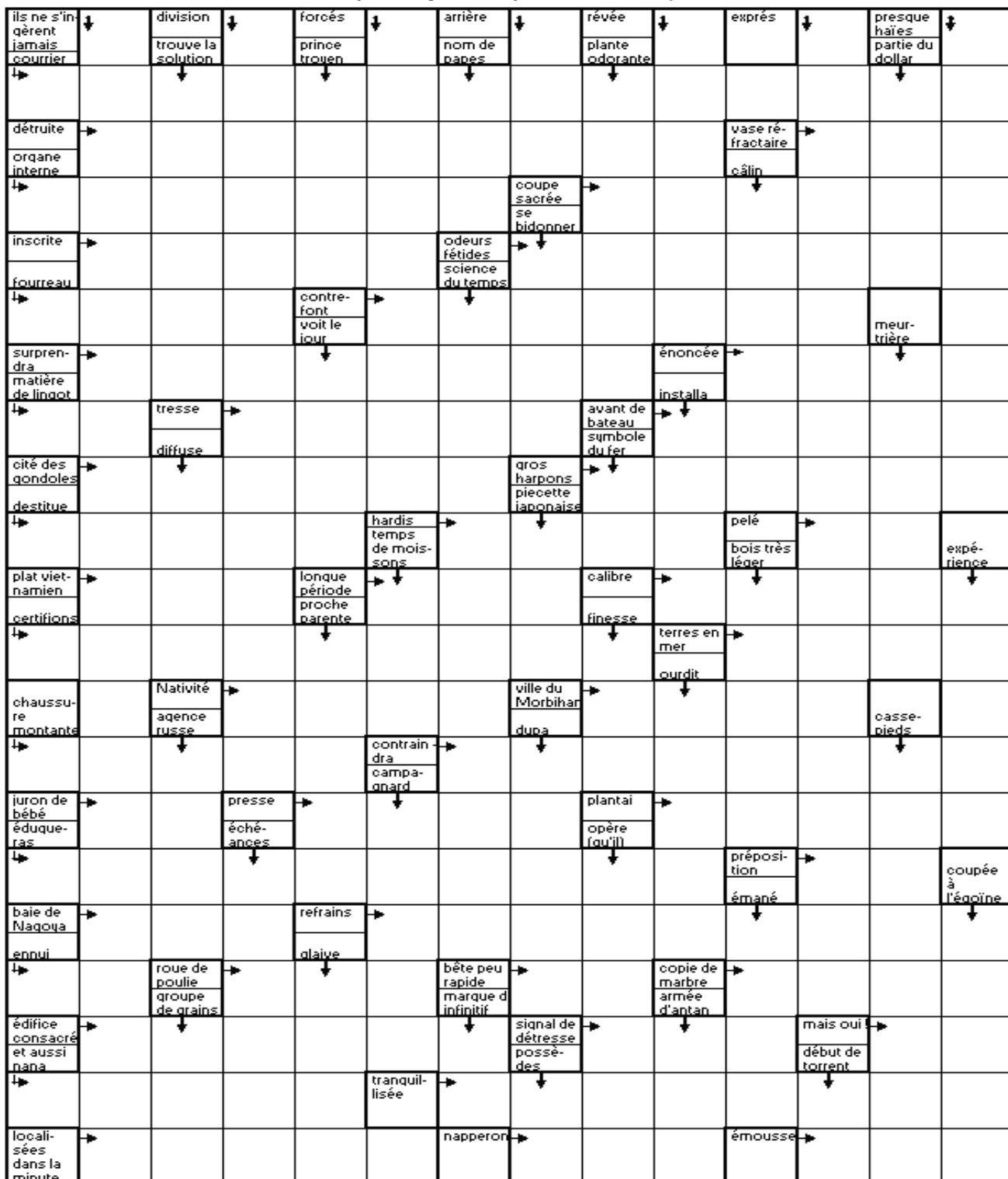
Mots croisés N°2378



Zerrouks



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1078



Solution

Sudoku n°2378

8	2	5	7	9	4	1	3	6		2	7	9	4	1	5	3	8	6		
1	7	3	2	6	8	5	9	4		6	4	3	2	8	7	5	1	9		
4	6	9	3	5	1	2	8	7		5	1	8	3	6	9	2	7	4		
6	1	2	5	4	9	3	7	8		4	9	1	5	7	2	8	6	3		
7	5	8	1	3	6	9	4	2		7	5	2	8	3	6	4	9	1		
9	3	4	8	7	2	6	5	1		8	3	6	1	9	4	7	5	2		
2	4	6	9	8	5	7	1	3		9	6	5	7	2	3	1	4	8		
3	9	1	4	2	7	8	6	5		1	2	4	6	5	8	9	3	7		
5	8	7	6	1	3	4	2	9		5	3	8	7	9	4	1	6	2		
										3	4	2	7	8	1	5	9	6		
										5	9	8	4	3	6	2	7	1		
										1	7	6	5	2	9	4	3	8		
2	5	4	7	6	8	9	3	1	6	5	8	7	4	2	8	1	6	5	9	3
3	7	8	1	2	9	6	5	4	2	9	7	8	1	3	4	9	5	6	2	7
1	6	9	3	5	4	2	8	7	3	1	4	6	5	9	7	2	3	1	8	4
5	9	3	2	1	7	8	4	6			3	2	7	1	8	9	6	4	5	9
8	1	6	9	4	3	7	2	5			5	9	6	3	7	4	2	1	8	7
7	4	2	6	8	5	1	9	3			1	8	4	6	5	2	9	3	7	4
6	3	1	4	9	2	5	7	8			4	3	5	2	6	1	8	7	9	6
9	8	7	5	3	1	4	6	2			2	6	8	9	4	7	3	5	1	9
4	2	5	8	7	6	3	1	9			9	7	1	5	3	8	4	2	6	1

Mots Croisés n°2378

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	P	O	R	T	E	D	R	A	P	E	A	U
2	A	M	E	U	T	E	E		A	V	E	N
3	R	O	M	E		F	E	R	R	E	R	
4	A	P	O	S	T	O	L	A	T		E	U
5	G	L	U		R	U	S	T	I	N	E	S
6	R	A	S	O	I	R		A	R	I	S	A
7	A	T		T	E	N	S	I	O	N		G
8	P	E	P	E	R	E		S	N		D	E
9	H		O	R	A	N	T		S	U	R	E
10	E	N	T	A		T	U	F		R	U	S

Grille géante n°1078

• N • F • A • D • I • I • D •
C O R R E R E S P O N D A N C E E
• E • A • E • T • I • S • E • T • E
V I S C E E R E T I E P A T E T E
• N • O • T • E • E • R • E • P E L E T
E T U I N I M I T E N T • T
• E • T O N I N E R E T A D I O T E
O R • N • A • T • E • R • E • P R O N N E
• V • E • N • I • S • E • T • E U S
D E E M E T • E R O N S E S A
• N • E • M • E • R • O • N • S • E U S
A T T E M E T S E L L • S • E I L L E
• I • N • S • O • E • L • L • S • S
B O T T E M E T O B L I S S E
• N • A • T • U • R • G • E • C E R A I
I N S T R U I N R A S • S • I
• I • S • E • R • E • N • A • G • I
O S • T • R • E • A • I • G • I
P E T • E • M • P • L • E • R • S • U
P E P E E S • S • E • T • R • E
• S • I • S • E • S • S • S • R • E

BASKET - NATIONALE 1 DAMES 14 équipes en course pour le titre de champion

Le coup d'envoie du Championnat d'Algérie de basket-ball, Nationale 1 dames de la saison 2024/2025, sera donné vendredi avec la participation de 14 équipes en course pour détrôner le GS Cosider, sacré pour la première fois de son histoire la saison écoulée.

Pour cette nouvelle saison, les responsables de la Fédération algérienne de la discipline (FABB) ont opté pour une formule en deux groupes (A et B) composés de sept clubs chacun.

À l'issue de la première phase qui se jouera en aller-retour, les quatre premiers de chaque poule se qualifieront aux play-off, alors que les autres équipes disputeront les play-down.

Les play-off se joueront également en aller-retour (14 journées) et les quatre premiers au classement se hisseront pour le tournoi pour le titre, qui déterminera le champion d'Algérie 2025.

Concernant la composition des groupes de la première phase, les tenantes du trophée du GS Cosider évolueront dans la poule A avec l'USM Alger, l'USA Batna, Hussein-Dey Marines, Rouiba CB, SB Bejaia et El Annaba (promu), alors que la poule B est composé du MC Alger, du MT Sétif, de la JF Kourba, du RC Bordj Bou Arreridj, du NB Staouéli, du CR Ali Mendjeli et du WO Boufarik (promu).

Programme de la première journée de la Nationale 1 dames, prévue vendredi :

Groupe A :

Rouiba CB - EI Annaba (14h00)
USM Alger - USA Batna (15h00)
Hussein-Dey Marines - SB Bejaia (15h00)

Exempt : GS Cosider

Groupe B :

RC Bordj Bou Arreridj - NB Staouéli (15h00)
MC Alger - CR Ali Mendjeli (16h30)
JF Kourba - WO Boufarik (reporté)

Exempt : MT Sétif.

Le palmarès avant le début de la saison 2024-2025

Palmarès du Championnat d'Algérie de basket-ball (dames) depuis 1993, avant le coup d'envoie de la saison 2024-2025, prévue vendredi :

1993: SR Annaba
1994: ASUC-EPAU
1995: NA Hussein-Dey
1996: NA Hussein-Dey
1997: OC Alger
1998: MC Alger
1999: MC Alger
2000: OC Alger
2001: OC Alger
2002: OC Alger
2003: OC Alger
2004: ASPTT Alger
2005: OC Alger
2006: ASPTT Alger
2007: ASPTT Alger
2008: ASPTT Alger
2009: GS Pétroliers
2010: GS Pétroliers
2011: GS Pétroliers
2012: OC Alger
2013: GS Pétroliers
2014: GS Pétroliers
2015: GS Pétroliers
2016: GS Pétroliers
2017: GS Pétroliers
2018: GS Pétroliers
2019: GS Pétroliers
2020: Non joué
2021: Non joué
2022: MC Alger
2023: MC Alger
2024: GS Cosider.

SONDAGE "BRAHIM DAHMANI-2024" L'APS publie la liste des athlètes proposés pour les différents prix

Dans le cadre de son traditionnel sondage "Brahim Dahmani", récompensant les meilleurs athlètes de l'année-2024, relancé l'année dernière, l'agence Algérie Presse Service (APS) publie comme base de référence, une liste exhaustive proposée aux rédactions sportives des différents organes de presse.

Chaque organe aura à choisir par ordre de priorité, un maximum de trois athlètes pour les hommes et autant chez les dames, mais un seul athlète handisport (homme et dame), ainsi que le meilleur Espoir

classé (garçon ou fille), par ordre de mérite, selon les performances réalisées lors de l'année en cours (2024).

Néanmoins, l'APS laisse l'initiative aux médias de choisir des noms de la tête

liste, ou de proposer des noms d'athlètes de leur choix, mais en respectant avec soin, l'échelle des titres et performances réalisées durant l'année 2024. Les choix des lauréats doivent figurer sur un papier entête avec cachet de l'organe et parvenir, au plus tard le 30 novembre 2024 aux numéros de fax: 023 56 96 63 ou 023 56 96 47 ou à l'adresse e-mail suivante: sondageaps2013@gmail.com.

Liste des athlètes proposés:

— DAMES:

Imane Khelif (Boxe): médaillée d'OR aux Jeux Olympiques-2024 dans la catégorie des -66 kg
Kaylia Nemour (Gymnastique): Médaillée d'OR aux Jeux Olympiques-2024 aux barres asymétriques
Carole Bouzidi (Canoë-Kayak): 7e en finale du KX 1, et demi-finaliste au Slalom K1
Nihad Benchadi (Aviron): demi-finaliste (E/F) et vainqueur de la Finale E.
Amina Benkadi (Judo): 9e aux Jeux Olympiques-2024 dans la catégorie des -63 kg

— MESSIEURS:

Djamel Sedjati (Athlétisme): médaillé de BRONZE aux Jeux Olympiques-2024 au 800 mètres
Mohamed Yasser Triki (Athlétisme): 9e en finale du triple saut (17,22 m)
Sid Ali Boudina (Aviron): demi-finaliste (C/D).

Jaouad Syoud (Natation): demi-finaliste au 200 mètres 4 nages

— Handisport:

Dames:

Safia Djelal (Para-athlétisme): Médaillée d'OR aux Jeux Paralympiques-2024 au lancer de poids (F57)
Nassima Saifi (Para-athlétisme): Médaillée d'OR aux Jeux Paralympiques-2024 au lancer du Disque (F57) et médaillée de BRONZE au poids.

Messieurs:

Athmani Skander-Djamil (Para-athlétisme): Deux médailles d'OR aux Jeux Paralympiques-2024 au 100m et 400m (T13)
Abdelkader Bouamer (Para-judo): Médaillé d'OR aux Jeux Paralympiques-2024 dans la catégorie de 60kg J1.
Brahim Guendouz (para-Canoë): Champion paralympique à Paris-2024 au 200 mètres KL3

Espoirs:

Mustapha Abdou (Boxe): médaillé de bronze chez les -75 kg des Mondiaux juniors de Colorado (USA)
Sabria Boukhou (Aviron): médaillée d'or aux épreuves de skiff poids léger (U23) au championnat d'Afrique en Egypte
Akram Chakchoukh (Haltérophilie): 3 médailles d'or au championnat d'Afrique en Egypte

Nadia Katbi (Haltérophilie): 3 médailles d'or au championnat d'Afrique en Egypte

Youcef Ziadi (Karaté): 5e au kata aux Mondiaux 2024 de Venise-Jesolo (Italie) U21.

Kenza Yahiaoui (Karaté): 5e en kumité (-55 kilos) aux Mondiaux 2024 de Venise-Jesolo (Italie) U21.

DOPAGE - COLLOQUE INTERNATIONAL

L'Algérie a mis sa législation en conformité avec la réglementation internationale (participants)

Les participants au premier colloque international sur le dopage intitulé: les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT), ont mis en exergue, mercredi à Alger, les efforts fournis par l'Algérie pour la mise en conformité de sa législation avec la réglementation internationale et les statuts de l'Agence mondiale anti-dopage (AMA).

Organisé par l'Agence nationale anti-dopage (ANAD), ce 1er colloque international sur les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT), a vu la présence du Directeur général des Sports, Mustapha Ali Hassani, représentant du ministre des sports, des membres du Comité olympique et sportif algérien (COA), de fédérations sportives nationales, des chercheurs et experts algériens et étrangers ainsi que des athlètes algériens de haut niveau.

Dans une allocution à l'ouverture des travaux de cette rencontre, la première du genre en Algérie, le Directeur général des sports a souligné d'abord le rôle des responsables des sports à travers le monde dans la consécration des valeurs sportives saines, pour lutter contre les comportements négatifs tels que le dopage, qui est nocif pour la santé morale et physique des sportifs.

Dans certains cas, les sportifs peuvent être atteints d'une anomalie médicale qui les force à prendre des médicaments ou à avoir recours à certaines substances interdites, selon la liste des interdictions de l'Agence mondiale antidopage (AMA).

Une autorisation d'usage à des fins

thérapeutiques (AUT) peut permettre au sportif de recourir à cette substance ou à cette méthode tout en participant à des compétitions sportives, et ce, sans se rendre coupable d'une violation des règles antidopage ni subir de sanction applicable.", a indiqué Hassani.

Selon le même responsable, les demandes d'autorisation sont évaluées par un comité spécialisé, suivant des critères qui doivent être respectés en conformité avec les standards internationaux pour l'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (SIAUT) de l'AMA.

De son côté, le président de l'Agence nationale anti-dopage (ANAD), Réda Khiali, a indiqué à ce sujet que "tout sportif licencié d'une fédération sportive est soumis aux règles antidopage et par conséquent besoin d'une AUT pour faire usage d'une substance interdite ou d'une méthode interdite."

Chaque sportif est ainsi tenu de s'informer auprès de l'Agence nationale anti-Dopage pour savoir à qui envoyer la demande et s'il est possible de demander une AUT à titre rétroactif", a-t-il précisé.

En vue de lutter contre ce fléau, Lamine Mekacher, ancien président de la commission nationale anti-dopage (CNAD), est revenu aux efforts, notamment juridiques, fournis par l'Algérie pour la mise en place d'une législation homogène et à l'adoption des conventions internationales sur la lutte contre le dopage dont la convention internationale de l'Unesco de 2006.

Dans leurs interventions, les participants ont appelé à la nécessité de sensibiliser les jeunes aux risques du dopage, estimant impérative, la relance des dispositions et sanctions disciplinaires, administratives, pénales et civiles, tout en soulignant le rôle important qu'est appelé à jouer la presse écrite et audio visuelle dans ce domaine.

Pour rappel, l'ordonnance N.23-01 du 5 août 2023, modifiant et complétant la loi N.13-05 relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives, stipule qu'il "sera puni d'une amende allant de 100.000 DA à 500.000 DA tout sportif participant à une compétition ou manifestation sportive organisée ou autorisée, qui détient une ou plusieurs substances interdites ou méthodes interdites figurant sur la liste des interdictions, sans raison médicale justifiée ou sans disposer d'une autorisation d'usage à des fins thérapeutiques, délivrée en conformité avec le standard international y afférent de l'Agence mondiale antidopage, L'ANAD a été créée par un décret ministériel le 22 novembre 2020.

Elle est chargée de planifier, coordonner, mettre en place, et de surveiller le contrôle antidopage applicable aux sportifs ainsi que définir un programme national annuel des contrôles antidopage.

Le 1er colloque international sur les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques, a été l'occasion pour les intervenants, algériens et étrangers, d'exposer plusieurs thématiques liées à ce thème.

CAN 2024 FÉMININE - ALGÉRIE

FAF : 22 joueuses en stage à Blida

Le sélectionneur de l'équipe nationale dames de football, Farid Benstiti, a convoqué 22 joueuses évoluant toutes en Algérie pour un stage de préparation qui se tiendra à Blida du 18 au 21 novembre 2024, a indiqué mardi la Fédération algérienne de football (FAF).

Ce regroupement s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la sélection nationale féminine pour la prochaine phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), prévue en juillet 2025. La sélection algérienne sera fixée vendredi prochain sur ses futures adversaires en phase finale de la CAN 2024 décalée à 2025, à l'occasion du tirage au sort de la compétition prévu à 20h00.

La 13e édition de la Coupe d'Afrique des Nations féminine se déroulera du 5 au 26 juillet 2025, avec la participation de 12 pays. Pour rappel, l'Algérie a validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre 2023, en battant en aller et retour le Burundi : 5-1 puis 1-0.

Les deux manches se sont jouées au stade olympique du 5-juillet d'Alger. Les Algériennes signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions de la CAN.



La liste des 22 joueuses convoquées :

Lounas Lamia (ASE Alger Centre), Ouartilane Chaïma (CF Akbou), Mansour Narimane (ASE Alger Centre), Chaïb Asma (US Biskra), Aggad Zohra (JF Khroub), Alouache Ouassila (CF Akbou), Amriou Sara (CF Akbou), Azib Imen (ASE Alger Centre), Bahri Ikram (CF Akbou), Benboudjemaa Lila (CF Akbou), Benaissa Djamilia (CF Akbou), Betrouni Melissa (JS Khroub), Bouhani Benzia Naima (Afak Relizane), Boussebci Zhour (CS Constantine), Boustouh Hadda (JF Khroub), Kandouci Zineb (Afak Relizane), Lamari Naima (CF Akbou), Makhloufi Sabrina (CF Akbou), Merchab Horra (Afak Relizane), Ouzai Bouchra (ASE Alger Centre), Hadji Djouher Nafissa (Afak Relizane).

QUALIF'S CAN-2025 (6^e ET DERNIÈRE JOURNÉE)

Le Botswana et le Mozambique, derniers qualifiés



Les sélections botswanaise et mozambicaine de football, ont pris les deux derniers tickets mis en jeu, pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre 2025-18 janvier 2026), en clôture de la 6e et dernière journée des qualifications, disputée mardi. Dans le groupe C, le Botswana est allé faire match nul au Caire face à l'Egypte (1-1).

Les Botswanais ont ouvert le score grâce à Kebatho (8e) avant que le septuple champion d'Afrique n'égalisent par Trezeguet (15e). Dans l'autre match du groupe C, la Mauritanie s'est imposée à Nouakchott face au Cap Vert (1-0), grâce à une réalisation signée Soueid (45e+4). Les "Mourabitounes" espéraient une défaite du Botswana pour pouvoir se qualifier. Au classement, l'Egypte termine

en tête avec 14 points devant le Botswana (8 pts). La Mauritanie suit à la troisième place (7 pts), alors que le Cap Vert, quart de finaliste de la dernière CAN-2024, ferme la marche avec 4 unités. De son côté, le Mozambique s'est qualifié, grâce à son succès décroché à Bissau face à la Guinée-Bissau (2-1), son

concurrent direct dans le groupe I.

Les Mozambicains ont ouvert le score dès la 9e minute grâce à Langa. Les locaux ont égalisé peu avant la pause par Beto (42e). En seconde période, les "Mambas" ont inscrit le but de la victoire par l'entremise de l'attaquant Ratifo (52e).

Dans l'autre match du groupe, le Mali, qualifié avant cette ultime journée et assuré de terminer leader, a laminé à Bamako Eswatini (6-0) grâce notamment à un hat-trick de Dorgeles Nene (CRB Salzbourg/ Autriche). Un peu plus tôt dans la journée, la Tanzanie était devenue la 22e nation à se qualifier pour la phase finale, après sa victoire devant la Guinée (1-0), au stade de Dar Es-Salaam, pour le compte du groupe H.

Pour rappel, la sélection algérienne avait assuré son billet de manière précoce, grâce à des performances solides tout au long de la campagne qualificative, terminant largement en tête du groupe E avec 16 points (cinq victoires et un nul), devant la Guinée-équatoriale (8 pts).

CHAN 2024

Le président de la CAF en visite dans trois pays africains

Le président de la Confédération africaine de football (CAF), Patrice Motsepe, se rendra au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda en décembre 2024 afin d'évaluer les progrès et le niveau de préparation des infrastructures pour le Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) 2024, prévu en février 2025 dans ces trois pays, a indiqué l'instance africaine mercredi. Lors de sa visite en Tanzanie, le président de la CAF présidera une réunion du Comité exécutif (EXCO) pour aborder notamment, l'état des préparatifs du CHAN 2024 au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda. Le plan stratégique visant à investir 1 milliard de dollars dans le football africain sur les huit prochaines années, présenté lors de la 46^e Assemblée Générale Ordinaire de la CAF à Addis Abeba en octobre 2024, sera également à l'ordre du jour de cette réunion.

Il sera également question de l'enquête menée par la Commission mixte de gouvernance et d'Audit sur les allégations de manquements à la gouvernance au sein du secrétariat de la CAF. Motsepe assistera à la finale de la Ligue des champions féminine de la CAF le 23 novembre 2024, ainsi qu'à un tirage au sort de la Coupe d'Afrique des Nations féminine CAF 2024, prévu la veille, le 22 novembre 2024. Pour rappel, la CAN féminine 2024 aura lieu en juillet 2025 et verra la participation de 12 pays, dont l'Algérie.

Voici par ailleurs la liste des 24 pays qualifiés pour la 35e Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 :

Afrique du Sud :	Mali :	13e participation
Algérie :	Maroc :	19e participation
Angola :	Mozambique :	6e participation
Bénin :	Nigeria :	20e participation
Burkina Faso :	Ouganda :	8e participation
Botswana :	RD Congo :	20e participation
Cameroun :	Sénégal :	18e participation
Côte d'Ivoire :	Soudan :	10e participation
Comores :	Tanzanie :	4e participation
Egypte :	Tunisie :	22e participation
Gabon :	Zambie :	19e participation
Guinée-équatoriale :	Zimbabwe :	6e participation

LIGUE 1 MOBILIS (US BISKRA)

Séparation à l'amiable avec l'entraîneur Zeghdoud (club)

L'US Biskra, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé mardi soir avoir trouvé un accord avec l'entraîneur Mounir Zeghdoud, pour une résiliation du contrat à l'amiable. "La direction du club annonce avoir trouvé un accord avec l'entraîneur Mounir Zeghdoud pour une résiliation du contrat à l'amiable. Le Conseil d'administration tient à remercier l'entraîneur et le staff pour les efforts consentis tout au long de la période de leur collaboration", indique l'USB dans un communiqué. L'ancien défenseur international algérien (54 ans), avait rejoint le banc de la formation des "Zibans" en août 2023, en remplacement de Mohamed Boutadjine, après une expérience avec la JS Saoura (2022-2023). L'US Biskra reste

sur une mauvaise série de quatre matchs sans victoire en championnat. Lors de la précédente journée, les coéquipiers du capitaine Nacereddine Khoualed se sont inclinés à domicile face à l'ASO Chlef (1-2). "Le club rassure les supporters qu'il avait entamé les démarches pour nommer un nouvel entraîneur dans les prochaines 48 heures. Nous appelons notre pu-

blic à soutenir l'équipe comme un seul homme, et de continuer à l'encourager pour réaliser une saison exceptionnelle", conclut le communiqué.

Zeghdoud devient le 8e coach de l'élite à quitter son poste depuis l'entame de la saison, après Si Tahar Chérif El-Ouezzani (JS Saoura/ avant le début de la saison), Youcef Bouzidi (MC Oran), Corentin Martins (CR Belouiz-

dad), Radhi Jaïdi (Paradou AC), Hatem Missaoui (USM Khenchela), Chérif Hadjari (ES Mostaganem), et Fouad Bouali (MC El-Bayadh).

Au terme de la 9e journée, l'USB occupe la 12e place au classement, en compagnie du Paradou AC et du NC Magra, avec 9 points chacun, à deux places des relégués.

LIGUE 1 MOBILIS

CSC - USMA : AU STADE CHAHID HAMLAOUI À 20H
Les Sanafirs gagné pour prendre le pouvoir

Après la défaite concédé face à L'USM Khencela au stade de cette dernière lors de la précédente journée du championnat ligue 1 Mobilis, le CS Constantine ne devra pas rater cette opportunité pour gagner cet après-midi face à une formation qui voyage bien à l'extérieur L'USMA et prendre ainsi le pouvoir en championnat. Seullement, la victoire ne sera pas une simple formalité face à un adversaire redoutable lui aussi cherche une victoire pour confirmer sa bonne santé et prendre la tête du championnat ligue une Mobilis mais aussi son deuxième succès de la saison à l'extérieur.

F. Yanis

Certes, le rendement de cette équipe de CS Constantine version 2024/2025 est encore loin d'être convaincant, mais le plus important, c'est qu'elle est en train de réaliser un très bon début de championnat. Avec 15 points sur 27 possibles, elle affiche d'ores et déjà sa grande ambition de jouer pour le titre. Aujourd'hui, elle va enchaîner avec un autre match de championnat, très difficile pour les protéger de Khierdine Madoui.

Cette fois-ci, les regards du Cirta seront rivés vers la formation de Soustara qui chercher des points à l'extérieur les poulaillers du technicien tunisien Nabil Mallouf se déplaceront dans la capitale de Cirta pour un résultat positifs, à l'occasion du match de la 10e journée de la Ligue 1 Mobilis face à l'USMA (17h).

Un autre rendez-vous à ne pas rater, où la victoire demeure impérative. Alors il faut oublier le match de Khencela les coéquipiers du capitaine Dib feront tout leur possible pour effacer la dernière défaite et reprendre à gagner et commençant par la venue des Rouges et Noir de Soustara la formation de Soustara devra faire le nécessaire.



saire devant leur public qui va venir certainement au masse cette après-midi pour les soutenir au stade Chahid Hamlaoui de Constantine , pour les Boukhenchouche et consorts eux aussi décider d'empocher les trois points de l'extérieur pour rester leader du championnat ligue une Mobilis , et prendre seule le fauteuil de leader si le

Mouloudia d'Alger fais un faux pas à domicile contre le CR Belouzidat, les coéquipiers du capitaine Radouani vont aborder le match de cet après-midi avec un moral gonflé à bloc et la victoire demeure leur seul mot d'ordre. Cette rencontre entre dans le cadre de la 10e journée du championnat national de Ligue 1 et qu'elle se

jouera aujourd'hui au stade du Chahid Hamlaoui de Constantine.

Il faut se méfier de L'USMA

La formation Usmiste est, certes, grande favorite sur papier pour remporter le match de cet après-midi face au CS Constantine, mais la victoire ne sera absolument pas une simple formalité. Il est vrai que la formation chéhifienne est en train de réaliser un mauvais début de saison, mais elle sera appelée à se racheter à l'occasion de la réception de l'USMA mais aussi à la recherche d'un bon résultat pour effacer l'échec de la semaine dernière. Sur une très bonne dynamique, les protégés de Nabil Maâloul doivent garder les pieds sur terre et surtout ne pas sous-estimer leur adversaire qui renferme de très bonnes individualités, entre autres et DIB , Mouaki, Belhassani et l'international le gardien Boulahfia .Rappelons que l'USMA qui pratique un bon football à l'extérieur cette saison sous la coupe du technicien Tunisien Mallouf . Par ailleurs le CSC jouera sur son terrain et devant son public, qui viendra probablement en nombre pour l'aider à aller conquérir ce statut de leader auquel il tient tant.

O AKBOU - ESS : AU STADE DE L'UNITÉ MAGHRÉBINE À 15H 00

Un derby haut en couleur

Olympique Akbou croisera le fer avec la formation de l'ES Setif, demain après-midi au stade de l'unité Maghrébine de Bejaia à partir de 15h au stade de l'unité maghrébine.

Cette rencontre, qui entre dans le cadre de la 10eme journée du championnat ligue 1 Mobilis, sera une opposition entre deux équipes de la région de l'Est une première dans l'histoire pour les deux formations qui cherchent une victoire une pour améliorer son classement et l'autre pour la place du dauphin ; ce qui permet aux nombreux spectateurs qui viendront au stade prendre du plaisir en assistant à cette rencontre.

Depuis le début de la saison, Olympique Akbou réalise de bons résultats en championnat.

Ce que les joueurs veulent maintenir en enchaîner une autre victoire. En face, les Aigles Noirs de Setif a tenté de

créer l'exploit de battre la formations de la Vallée de la Soummam Olympique Akbou. Cela nous pousse à croire que l'opposition sera vraiment à la hauteur, même s'il y a une grande différence de niveau. Néanmoins, les camarades de Juba Ouakaci savent qu'ils ont les moyens d'enquêter les hommes de Moez Bouakez tenteront ainsi, le temps d'un après-midi, de vivre une épopée, surtout qu'ils seront soutenus par leurs supporters qui se préparent à venir en masse les aider. Les Noir et Blanc sont avertis ; ils doivent prendre la mesure de l'importance de cette rencontre, afin de faire un bon résultat pour cette dixième journée du championnat ligue 1 Mobilis.

Les joueurs savent à quoi s'attendre

Pour la réception de la formation de l'ESS, les camarades de Zidane Mebarakou savent que la mission ne sera

pas facile. Cette rencontre de la dixième journée du championnat ligue 1 Mobilis sera une belle opportunité pour les joueurs d'enchaîner une autre performance pour jouer le podium.

En face, il y aura une équipe qui viendra à Bejaia pour tenter de créer la surprise, l'espérance est permis et les hommes de Bendris vont tout faire pour réaliser l'exploit.

Les Bleu et Blanc, qui se sont préparés durant la semaine pour cette rencontre, vont ainsi aborder ce rendez-vous avec beaucoup de sérieux et cela pour ne pas sous-estimer leurs adversaires.

Le coach et ses assistants ont certainement pris leurs précautions en préparant les joueurs sur le plan mental. Il faudrait bien évidemment s'arrêter sur tous les détails pour ne pas se faire surprendre.

F Yanis

LIGUE 2 AMATEUR (CENTRE-OUEST/11^È)

Chaude empoignade entre El Biar et Kouba, Ben Aknoune en appel à Saida

Le derby algérois entre la JS El Biar et le RC Kouba, prévu samedi (15h00), constituera l'affiche de la 11e journée de la Ligue 2 de football amateur, groupe Centre-Ouest, qui débute vendredi avec les déplacements du leader, l'ES Ben Aknoune et son dauphin la JS Tiaret, respectivement, chez le MC Saida et le RC Arbaâ.

Toujours invaincu avec un bilan de six victoires et quatre matchs nuls, l'Etoile de Ben Aknoune (1re, 22 pts) tentera de prolonger sa série en évoluant loin de ses bases, chez le MC Saida (10e, 11 pts), qui peine à récolter des points depuis le

début de saison. Les joueurs de Mohamed Manaa auront à cœur d'arracher les points de la victoire pour consolider leur place de leader et laisser leurs poursuivants à distance.

Large vainqueur devant l'US Bechar Djedid (3-0) lors de la précédente journée, la JS Tiaret (2e, 19 pts) se déplacera de son côté, chez le RC Arbaâ (9e, 12 pts) avec la ferme intention de revenir avec un résultat positif pour rester aux contacts du leader.

En busqué en quatrième position avec l'ASM Oran et la JS El Biar, le GC Mascara (16 pts) évoluera également en dé-

placement chez l'ESM Koléa (10e, 11 pts).

Les deux autres rencontres de la 11e journée programmées, vendredi, mettront aux prises le SKAF Khemis Miliana (12e, 10 pts) au CR Témouchent (15e, 8 pts) et l'US Bechar Djedid (8e, 14 pts) au MCB Oued Sly (12e, 10 pts).

La deuxième partie des rencontres de la 11e journée, prévue samedi (15h00), sera marquée par le derby algérois, du groupe Centre-Ouest, opposant la JS El Biar (4e, 16 pts) au RC Kouba (3e, 17 pts), dans un match ouvert à tous les pronostics. Tenus en échec

à domicile par l'ASM Oran (0-0), mardi, les Koubeens tenteront de renouer avec le succès pour préserver leurs chances d'accès, tout comme leurs voisins d'El Biar, qui réalisent un joli parcours pour leur première saison en Ligue 2 amateur.

Toujours dans le haut du classement, l'ASM Oran (4e, 16 pts) aura les faveurs des pronostics lors de la réception de la lanterne rouge le SC Mécheria (4 pts), alors que le NA Hussein-Dey (14e, 9 pts) tentera de s'extirper de la zone de relégation en accueillant le WA Mostaganem (7e, 15 pts).

Le RC Kouba et le NA Hussein-Dey accrochés à domicile

Le RC Kouba et le NA Hussein-Dey ont été accrochés à domicile, respectivement, par l'ASM Oran (0-0) et la JS El Biar (1-1) en matchs de mise à jour de la huitième journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Ouest, disputés mardi.

Dans un match important dans la course

à l'accession, le RC Kouba (3e, 17 pts) a laissé filer de précieux points pour se rapprocher du leader l'ES Ben Aknoune (22 pts), alors que l'ASM Oran (16 pts) a gagné une place au classement, rejoignant la JS El Biar et le GC Mascara à la 4e position. Dans l'autre rencontre en retard, le NA Hussein-Dey, tenu en échec

par la JS El Biar (1-1), reste coincé dans la zone de relégation avec neuf points au compteur.

La 11e journée du groupe Centre-Ouest est prévue vendredi et samedi, selon le programme publié par la Ligue nationale de football amateur (LNFA).

APS

Programme de la 11^È journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Ouest, prévue vendredi et samedi :

Vendredi (15h00) :

RC Arbaâ - JS Tiaret
ESM Koléa - GC Mascara
SKAF Khemis Miliana - CR Témouchent
MC Saida - ES Ben Aknoune
US Bechar Djedid - MCB Oued Sly

Samedi (15h00) :

JS El Biar - RC Kouba
ASM Oran - SC Mécheria
NA Hussein-Dey - WA Mostaganem

Classement :

	Pts	J
1). ES Ben Aknoune	22	10
2). JS Tiaret	19	10
3). RC Kouba	17	10
4). GC Mascara	16	10
-). ASM Oran	16	10
-). JS El Biar	16	10
7). WA Mostaganem	15	10
8). US Bechar Djedid	14	10
9). RC Arbaâ	12	10
10). ESM Koléa	11	10
-). MC Saida	11	10
12) MCB Oued Sly	10	10
-). SKAF Khemis	10	10
14). NA Hussein-Dey	9	10
15). CR Témouchent	8	10
16). SC Mécheria	4	10

APS

BAYERN SANÉ VERS UNE PROLONGATION ?

En fin de contrat en juin prochain, Leroy Sané (28 ans, 11 apparitions et 3 buts toutes compétitions cette saison) est courtisé par Arsenal et Manchester United. Pourtant, c'est bien au Bayern Munich que l'ailier allemand pourrait continuer son aventure. "Nous sommes en pourparlers. Je me sens bien à Munich, a révélé l'ancien joueur de Manchester City pour Bild. Je me sens vraiment à l'aise. Les discussions se passent très bien. Je me concentre actuellement uniquement sur le FC Bayern."

MAN CITY ACCORD TROUVÉ AVEC GUARDIOLA !

Pep Guardiola et Manchester City, l'histoire va continuer ! En fin de contrat en juin 2025, le technicien espagnol a trouvé un accord avec les dirigeants mancuniens pour prolonger son bail jusqu'en juin 2026, avec une année supplémentaire en option, d'après les informations du journaliste de The Athletic Sam Lee ce mardi.

Malgré le départ à venir du directeur sportif Txiki Begiristain, l'ancien coach du FC Barcelone reste donc pleinement motivé par le projet des Skyblues. Présent sur le banc des Citizens depuis 2016, Guardiola dispose d'un palmarès XXL avec City : notamment 6 titres en Premier League, 2 sacres en FA Cup, 4 trophées en League Cup et bien évidemment 1 Ligue des Champions.

ARGENTINE MESSI FAVORISÉ PAR L'ARBITRAGE ?

L'Argentine a fait un grand pas vers la qualification pour le Mondial 2026 en battant le Pérou (1-0) dans la nuit de mardi à mercredi, grâce à un but de Lautaro Martínez sur une passe décisive de Lionel Messi (37 ans, 191 sélections et 112 buts). Le milieu offensif argentin a fait parler de lui pendant la rencontre, mais il a aussi été un sujet d'après-match puisque son adversaire Paolo Guerrero (40 ans, 125 sélections et 40 buts) a dénoncé l'arbitrage trop clément dont bénéficie la Pulga.

"Je ne sais pas quelle est votre analyse et votre diagnostic sur ce match mais, physiquement, je crois que nous étions au même niveau. Après, c'est un peu difficile quand l'arbitre te conditionne, il te met dedans. Ils nous sont rentrés dedans tout le match mais n'ont pas commis une seule faute (11 en réalité, ndlr). Par contre, tu touches Messi du doigt et il siffle faute. Mais personne ne dit rien parce que c'est Messi. (...) Perdre comme ça, repartir les mains vides, ça fait très mal", a déclaré le capitaine péruvien, on ne peut plus énervé par l'arbitre colombien Wilmar Roldan, au micro de Movistar Deportes.

NAPLES RIEN NE PRESSE POUR KVARATSKHELIA

Revenu à son meilleur niveau, Khvicha Kvaratskhelia (23 ans, 14 matchs et 5 buts toutes compétitions cette saison) pourrait prolonger à Naples. Le directeur sportif du club italien, Giovanni Manna, s'est montré serein concernant l'avenir de l'ailier géorgien. "Si la négociation n'est pas résolue maintenant, nous en parlerons en juin. Il n'y a pas de calendrier précis, mais nous ne voulons pas détourner l'attention du terrain et nous sommes d'accord avec le joueur sur ce point", a fait savoir le dirigeant napolitain pour Sport Mediaset.

Pour rappel, le meilleur joueur de la Serie A en 2022-2023 est sous contrat jusqu'en juin 2027 avec les Partenopei.

DORTMUND JOBE BELLINGHAM SURVEILLÉ, MAIS...

Le milieu de terrain de Sunderland Jobe Bellingham (19 ans) a été annoncé dans le viseur de Dortmund. Selon les informations du journaliste de Sky Allemagne Florian Plettenberg ce mardi, le BvB surveille bel et bien le jeune talent anglais. Cependant, le club allemand n'envisage pas de passer à l'offensive sur ce dossier dans un futur proche et se contente de suivre son évolution. Dans le même temps, Bellingham, sous contrat jusqu'en juin 2028 et dont le prix de départ a été fixé à 25 millions d'euros par les Black Cats, suscite l'intérêt de plusieurs grandes formations de Premier League.

INTER MIAMI XAVI FAVORI POUR LE BANC

Suite à l'élimination de l'Inter Miami dès le premier tour des play-offs par Atlanta United (1-2, 2-3), Gerardo Martino a quitté son poste d'entraîneur. Pour le remplacer, la franchise floridienne cherche un grand nom, notamment dans l'optique de la Coupe du monde des clubs l'an prochain. Et l'un d'eux revient avec insistance dans le club de Lionel Messi, justement celui d'une connaissance du milieu offensif argentin : Xavi, libre depuis la fin de son aventure avec le FC Barcelone l'été dernier.

Selon la presse nord-américaine et argentine, l'ex-capitaine blaugrana est le grand favori pour succéder à Martino, principalement car les cadres de l'équipe - Messi, mais aussi Luis Suarez, Jordi Alba et Sergio Busquets - sont tous ses amis et anciens coéquipiers. La seconde option mène à Javier Mascherano, actuellement sélectionneur des U20 argentins. D'autres noms, plus ou moins clinquants (Erik ten Hag, Massimiliano Allegri, Frank Lampard, Joachim Löw, Maurizio Sarri, Pablo Zabaleta, Sylvinho), circulent également.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS
Directeur général
Benzine Lamine
Gérant
Faycal Laouar
Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 023.38.48.00**
FAX : 023.38.47.95 **EMAIL : contact@dknews.dz** **SITE : http://www.dknews.dz**

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 023.38.48.00** **FAX : 023.38.47.95 /**
E-MAIL : contact@dknews.dz **IMPRESSION : S.I.A.**

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77**
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune préside la cérémonie de prestation de serment de la nouvelle Directrice exécutive du Secrétariat continental du MAEP

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en sa qualité de président du Forum des chefs d'Etat et de Gouvernement du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), a présidé la cérémonie de prestation de serment de l'ambassadrice Marie-Antoinette Rose Quatre, en tant que nouvelle Directrice exécutive du Secrétariat continental du mécanisme africain, a indiqué mercredi un communiqué de la Présidence de la République.

"Au nom d'Allah, Clément et Miséricordieux, Prière et paix sur Son Messager, Madame l'ambassadrice Marie-Antoinette Rose Quatre, "En ma qualité de président du Forum des chefs d'Etat et de Gouvernement du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), je tiens à vous féliciter pour cette nomination et je suis honoré d'assister à votre prestation de serment en tant que nouvelle Directrice exécutive

du Secrétariat continental du MAEP", lit-on dans le communiqué. "Cette heureuse occasion nous réunit aujourd'hui et nous unit dans notre engagement à soutenir les valeurs de bonne gouvernance et de transparence à travers l'ensemble de notre continent africain. Grâce à votre leadership et à votre dévouement, nous sommes convaincus que notre mécanisme continuera de prospérer et d'avoir un impact positif

sur la vie des peuples du continent", a ajouté le président de la République. "Enfin, je souhaite que cette opportunité soit saisie avec ardeur et détermination, d'autant plus que vous avez mon soutien et le plein soutien de tous les chefs d'Etat et de Gouvernement de notre mécanisme. Unissons nos efforts pour bâtir un avenir meilleur pour l'Afrique. Encore une fois, félicitations", a conclu le président de la République.

ALGÉRIE - AFRIQUE
Attaf reçoit la Directrice générale du secrétariat continental du MAEP

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, mardi, la Directrice générale du secrétariat continental du Mécanisme africain d'évaluation par les Pairs (MAEP), Marie-Antoinette Rose Quatre et ce, dans le cadre de la présidence par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, du Forum des chefs d'Etat et de Gouvernement du MAEP, indique un communiqué du ministère.

Tenue en présence de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Selma Bakhta Mansouri, cette rencontre a été consacrée à la "présentation des principaux axes du pro-

gramme de la présidence algérienne du Forum des chefs d'Etat et de Gouvernement du MAEP, notamment le plan d'action stratégique pour les années 2025-2028, ainsi que l'ordre du jour du Sommet du Forum prévu février prochain et qui sera présidé par le président de la République", précise le communiqué. En prévision des travaux de ce Sommet, M. Ahmed Attaf présidera, jeudi par visioconférence, la 38^e session du Comité des points focaux du MAEP, ajoute la même source. Pendant son séjour en Algérie, Mme Rose Quatre prêtera serment devant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en sa qualité de nouvelle Directrice générale du secrétariat continental du MAEP, conclut le communiqué.

ALGÉRIE - TUNISIE
M. Attaf reçoit un appel téléphonique de son homologue tunisien

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf a reçu, mardi, un appel téléphonique du ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger de la République tunisienne, pays frère, M. Mohamed Ali Nafti, indique un communiqué du ministère. A cette occasion, le ministre tunisien a présenté "ses sincères félicitations à M. Ahmed Attaf, pour la confiance renouvelée en sa personne par Monsieur le Président de la République, en le

nommant ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines", précise le communiqué. Lors de cet échange téléphonique, les deux ministres ont réaffirmé "leur détermination commune à poursuivre les efforts visant à promouvoir les relations de fraternité et de coopération entre les deux pays frères, conformément aux hautes orientations des dirigeants des deux pays, le Président Abdelmadjid Tebboune et son frère le Président Kaïs Saïed", a conclu le communiqué.

ALGÉRIE - IRAN
M. Attaf reçoit un appel téléphonique de son homologue iranien

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf a reçu, mercredi, un appel téléphonique du ministre des Affaires étrangères de la République islamique d'Iran, M. Abbas Araghchi, indique un communiqué du ministère. L'entretien a porté sur des questions liées

aux relations algéro-iraniennes et d'autres questions importantes d'intérêt commun, notamment celles inscrites à l'ordre du jour du Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies, selon la même source.

ALGÉRIE - UE
Sonatrach: M. Hachichi rencontre une délégation de la société belge John Cockerill

Le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, a tenu une réunion avec une délégation de la société belge "John Cockerill", et ce, en marge de la participation du groupe public à la semaine européenne de l'Hydrogène qui se tient du 18 au 22 novembre à Bruxelles. Cette rencontre s'est déroulée au niveau du stand Algérie en présence de l'ambassadeur d'Algérie à Bruxelles, Mohamed Amine Bencherif, ainsi que des cadres dirigeants du groupe, a indiqué mardi Sonatrach dans un communiqué. Les discussions ont porté sur les opportunités de développement d'un partenariat futur dans le secteur de l'hydrogène vert, précise la même source.

Lors de cette réunion, M. Hachichi a exposé la stratégie algérienne de développement de cette filière, soulignant le potentiel considérable de l'Algérie dans ce domaine.

Il a également précisé que l'Algérie, notamment à travers la compagnie nationale Sonatrach, tend à jouer un rôle de premier plan dans la production de l'hydrogène vert, en s'appuyant sur ses vastes ressources en énergies renouvelables, sa position stratégique et son ex-

pertise reconnue dans le domaine de l'énergie, la plaçant comme un partenaire de premier plan pour approvisionner le marché européen en cette énergie propre.

M. Hachichi a présenté, par ailleurs, la nouvelle stratégie Climat de Sonatrach qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à éléver le niveau d'intégration des énergies renouvelables, ainsi qu'à développer des solutions pour capter le carbone dans les sources naturelles et technologiques. Cette stratégie vise l'atteinte d'un équilibre entre les émissions et leur absorption par les puits de carbone, selon la même source.

A cette occasion, la société "John Cockerill" spécialisée dans le développement de solutions technologiques pour les énergies renouvelables, notamment dans la fabrication d'électrolyseurs destinés à la production d'hydrogène vert, a présenté ses dernières solutions, innovations et services de production, de transport et de commercialisation dans ce domaine, ajoute le communiqué.

A noter que "John Cockerill" est une

entreprise belge basée à Seraing près de Liège, reconnue pour son expertise en ingénierie et en maintenance. Elle est aussi "pionnière" dans les domaines de la technologie et de l'innovation. Ses activités couvrent un large éventail de solutions technologiques dans les secteurs de l'hydrogène, de l'énergie, de l'industrie, de l'environnement et des infrastructures, selon le communiqué de Sonatrach.

La participation du groupe Sonatrach à la semaine européenne de l'hydrogène, vise à renforcer la coopération avec les partenaires étrangers et à échanger sur les domaines liés au développement de l'hydrogène et des énergies renouvelables, contribuant ainsi à accélérer la transition énergétique et à soutenir le développement durable.

Cette participation reflète l'engagement de Sonatrach à investir dans l'industrie de l'hydrogène dans le cadre de sa stratégie de transition énergétique visant à renforcer la place des énergies renouvelables dans son mix énergétique et à réduire son empreinte carbone", est-il souligné dans le communiqué.

ALGÉRIE - JAPON

Réunion de coordination entre la DNRM et une délégation d'experts de la JICA (ministère de l'intérieur)

Une délégation d'experts de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) s'est rendue, mardi, au siège de la Délegation nationale aux risques majeurs (DNRM), dans le cadre du renforcement de la coopération et de l'échange d'expertises en matière de gestion des risques majeurs, indique un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. A cette occasion, les deux parties ont "tenu une réunion de coordination pour discuter du projet d'évaluation de la vulnérabilité sismique des bâtisses en vue de leur réhabilitation et définir les priorités, les méthodologies d'évaluation et les moyens mis en œuvre pour mener à bien cette mission", précise la même source. Ont pris part à cette réunion les responsables de plusieurs établissements intervenant dans ce domaine, dont le Centre de recherche en astrophysique, astrophysique et géophysique (CRAAG), qui contribue à l'analyse des données sismiques et à l'évaluation des risques, le Centre national de recherche appliquée en génie parasismique (CGS), qui fournit l'expertise technique dans le domaine de la conception parasismique et de l'évaluation des structures, et le Centre national d'études et de recherches intégrées du bâtiment (CNERIB), qui est chargé d'analyser les matériaux et les techniques de réhabilitation, selon le communiqué. Ont également assisté à cette réunion les responsables de l'Organisme national de contrôle technique de la construction (CTC), qui procède au diagnostic des bâtiments et assure le suivi technique des interventions, ajoute la même source. Ces experts japonais, en collaboration avec leurs homologues algériens, "effectueront des études de terrain approfondies dans ce domaine et tiendront des séances de travail avec les équipes algériennes", conclut le communiqué.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
ANP : reddition de 2 terroristes à Bordj Badji Mokhtar et arrestation de 6 éléments de soutien aux groupes terroristes (bilan)

Deux (2) terroristes se sont rendus aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar et 6 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national, durant la période du 13 au 19 novembre en cours, selon un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multi-forme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont exécuté, durant la période allant du 13 au 19 novembre 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", indique la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "deux terroristes se sont rendus aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar. Il s'agit en l'occurrence de Foullani Ahmed dit +Aboubakr El-Tahar+ et El-Tibari El-Zine dit +Abdelhakim+", précise le MDN, ajoutant que "six (6) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés lors d'opérations distinctes à travers le territoire national".

Lesdits terroristes avaient en leur possession 2 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres objets", précise le MDN, ajoutant que "six (6) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés lors d'opérations distinctes à travers le territoire national".

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuïté des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 55 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 4 quiniaux et 6 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 6,31 kilogrammes de cocaïne et 439,661 comprimés psychotropes ont été saisis".

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, des détachements de l'ANP "ont arrêté 200 individus et saisi 30 véhicules, 192 groupes électrogènes, 97 marteaux piqueurs, 8 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite".

De même, "8 autres individus ont été arrêtés et 12 fusils de chasse, 4 pistolets automatiques, un fusil à lunettes, 14,960 litres de carburants, ainsi que 12,75 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national".

D'autre part, les Gardes-côtes "ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 231 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 98 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le communiqué.